ORGANISME AGRÉÉ POUR LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX

AMALYS FORMATIONS



Catalogue Formations des Élus

Expertise au service des élus

Formations pratiques et concrètes

Ancrées dans les réalités des territoires

Des formations sur mesure pour **vous accompagner dans l'exercice concret de votre mandat**, renforcer **l'efficacité** de vos actions et valoriser **votre engagement** au service du territoire.

Se former pour mieux décider,
ensemble, pour l'avenir de nos territoires.

Amalys Formations
4 bd du nord 44350 Guérande
tel : 02 51 16 22 23 - 07 81 81 66 44
www.amalysformations.fr
contact@amalysformations.fr

SOMMAIRE

PRESENTATION AMALYS FORMATIONS **4**

MODALITES PRATIQUES **4**

NOS FORMATIONS **5**

A. LES FONDAMENTAUX DU MANDAT 6

Prise en main du mandat d'Elu local (FDM-01) *7*
Statut et rôles de l'élu : Comment être efficace et reconnu en tant qu'élu (FDM-02) *9*
Gestion Administrative Locale (FDM-03) *11*
Déontologie et prévention de la corruption dans l'exercice du mandat d'élu local (FDM-04) *13*
Le fonctionnement du Conseil Municipal (FDM-05) *15*
Les Enjeux du RGPD (FDM-06) *17*
Agir et collaborer : Les clés d'une sécurité efficace (FDM-07) *19*
Sécurité, Pouvoirs de Police et Responsabilités (FDM-08) *21*

B. POLITIQUES PUBLIQUES ET ACTIONS LOCALES.....23

Bien appréhender les atouts et dangers de la création d'une commune nouvelle/ou en faire le bilan(PPA-01) *24*
Santé et Sécurité au travail, s'approprier les Enjeux (PPA-02) *26*
Réaliser son Evaluation des Risques (DUER) pour prévenir les accidents du Travail (PPA-03) *28*
Favoriser les services de garde d'enfants en territoires ruraux (PPA-04) *30*
Donner un avenir aux jeunes en territoires ruraux (PPA-05) *33*
Réintroduire de la proximité dans des collectivités XXL(PPA-06) *35*
Favoriser le lien social pour redynamiser les territoires ruraux (PPA-07) *37*
Favoriser le maintien et le développement des services à la personne en territoires ruraux(PPA-08) *39*
La laïcité : Comprendre ses principes et les appliquer dans la gestion des collectivités (PPA-09) *41*
Prévention de la radicalisation (PPA-10) *43*

C. DEVELOPPEMENT, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSITION ECOLOGIQUE 45

Comment booster la rénovation et revitaliser l'habitat en secteur rural (DAT-01) *46*
Travailler la sobriété foncière et atteindre le Zéro artificialisation nette (DAT-02) *49*
Favoriser la mobilité en territoires ruraux (DAT-03) *51*
Favoriser le développement et le maintien d'activités en territoires ruraux (DAT-04) *53*

D. COMMUNICATION 55

Formation Généraliste "Communication" (8 modules) (COM-01) *56*
La relation au citoyen (COM-02) *59*
Les Enjeux du numérique (COM-03) *60*
Intégrer les Réseaux Sociaux dans sa communication (COM-04) *61*
Valoriser son action sur les Réseaux Sociaux (COM-05) *63*
La Relation Presse (COM-06) *65*

Prendre la parole en Public (COM-07) *66*
E. FINANCES / FISCALITE / BUDGET / COMPTABILITE 68
Maîtriser les fondamentaux : finance, fiscalité, budget & comptabilité (FIN-01) *69*
Tout savoir sur la fiscalité locale environnementale (FIN-02) *71*
L'Investissement, enjeux financier et stratégique (FIN-03) *73*
Les élus et le budget communal (FIN-04) *75*
L'essentiel des finances locales (FIN-05) *77*
Rechercher des subventions et financements en territoires ruraux (FIN-06) *80*
F. MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES 82
La Gestion de crise (MGT-01) *83*
Gérer et Animer ses Equipes (MGT-02) *85*
La Gestion des conflits (MGT-03) *87*
Gérer et Animer ses réunions (MGT-04) *89*
Gérer son temps et ses priorités (MGT-05) *91*
Gérer son stress (MGT-06) *93*
G. NUMERIQUE – INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET NOUVEAUX OUTILS 95
Utiliser ChatGPT et les outils d'intelligence artificielle dans le quotidien d'un élu (IA-01) *96*
Intelligence artificielle et transformation numérique des collectivités (IA-02) *98*
Intelligence artificielle au service des élus locaux (IA-03) *100*

PRESENTATION AMALYS FORMATIONS

Compétence de l'organisme en matière de formation des élus locaux :

Dans le cadre des formations destinées aux élus locaux, Amalys Formations a composé une équipe de formateurs ayant réalisé leur carrière au sein d'organismes publics comme les collectivités territoriales, la fonction publique hospitalière et/ou comme dirigeants d'entreprises privées.

Chacun de ces formateurs, par son expertise et son engagement constitue un atout majeur pour répondre aux enjeux contemporains des collectivités territoriales. Ils apportent une richesse d'expérience et une connaissance approfondie des réalités du terrain, rendant leurs interventions non seulement pertinentes, mais également adaptées aux besoins spécifiques des participants. Ils contribuent à forger une nouvelle génération d'élus locaux, mieux préparés à relever les défis de demain.

Certains de nos formateurs ont également une solide expérience en tant qu'élus locaux.

Notre organisme est certifié Qualiopi et nos formations sont éligibles au DIFE.

MODALITES PRATIQUES

Effectif des stagiaires : Le nombre de stagiaires par module est compris entre 3 et 15 personnes.
Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes (arrêté du 12 juillet 2023).

Personnes en situation de handicap : Accès PMR - Entretien préalable avec notre référent Handicap pour définir les possibilités d'adaptation de l'accueil et de l'accompagnement au sein de notre organisme (ou sur le lieu de la formation)

La durée pour chaque formation : elle varie en fonction des modules de 3H30, 5H, 7H ou 24H (8 X 3H) pour un parcours complet sur une problématique donnée.

Lieu de la formation : Mixte : au sein de notre centre de formation ou dans une salle mise à disposition par la collectivité.

Suivi et Evaluation :

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation et des résultats de la formation :

- Cas pratiques
- Atelier de réflexion collective / individuelle
- Questionnaires de satisfaction en fin de session
- Possibilité d'évaluation des connaissances acquises par QCM

Une attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation est délivrée à chaque participant

NOS FORMATIONS

Dans un contexte où les enjeux locaux prennent une importance croissante, la formation des élus locaux devient essentielle pour garantir une gouvernance efficace et adaptée aux besoins des citoyens.

Pour répondre à la demande des élus locaux de notre territoire, nous nous sommes entourés d'experts dans le domaine de la politique d'aménagement de territoire, de la finance et dans des fonctions de directeur de cabinet (expériences de terrain et de formation) et/ou dans le domaine privé.

Ces spécialistes, forts de leur expérience et de leur connaissance des enjeux actuels, nous accompagnent dans le développement d'un catalogue de formations sur mesure et conforme au répertoire de l'arrêté du 13 avril 2023.

Notre objectif est de proposer des modules adaptés aux réalités et aux défis auxquels font face les élus, qu'il s'agisse entre autre de gestion de projets, de communication avec les citoyens et de la gestion du Mandat.

Nous sommes convaincus que ces formations permettront aux élus locaux de renforcer leurs compétences, d'améliorer leur efficacité et de mieux servir leur territoire.

Ensemble, nous allons construire un parcours de formation innovant et pertinent, au service de l'engagement citoyen et de la démocratie locale.

Tous nos modules de formation sont adaptables et modifiables en terme de contenu et de durée. Le parcours de formation sera établi en fonction des besoins et attentes des collectivités.

N'hésitez pas à nous demander un devis.

A. LES FONDAMENTAUX DU MANDAT

Prise en main du mandat d'Elu local (FDM-01)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

En assumant cette responsabilité, vous jouez un rôle central dans la vie de votre territoire, en contribuant au développement, au bien-être et à la cohésion de votre communauté. Cette formation a pour objectif de vous accompagner dans la compréhension des enjeux spécifiques à votre fonction, de vous familiariser avec les outils et les démarches essentielles et de renforcer votre confiance dans l'exercice de votre mandat.

Notre formateur, grâce à son expérience d'élu, vous présentera les bonnes pratiques, les obligations légales, ainsi que les ressources disponibles pour vous soutenir dans cette mission essentielle. Que vous soyez nouvel élu ou que vous souhaitiez approfondir votre connaissance du poste, cette formation alliant théorie et pratique avec des situations interactives, vous permettra d'aborder sereinement et efficacement votre engagement au service de votre collectivité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les apprenants seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et institutionnel de leur mandat.
- Identifier leurs droits et devoirs en tant qu'élu.
- Maîtriser les démarches administratives et les outils de communication essentiels.
- Organiser efficacement leur temps et leur gestion de mandat.
- Connaître les ressources disponibles pour accompagner leur action.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :
- Elus

Les prérequis suivants sont demandés :
- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

Introduction et contextualisation
- Présentation des enjeux et objectifs de la formation
- Tour de table : attentes des participants
- Rappel du cadre institutionnel et juridique du mandat d'élu

Les fondamentaux du mandat d'élu
- Droits et devoirs : obligations légales, éthique et déontologie
- Les ressources institutionnelles (services, commissions, partenaires)
- La responsabilité financière et le contrôle de gestion

Organisation personnelle et gestion du mandat
- La gestion du temps : organiser son agenda, concilier mandat et vie personnelle
- La communication avec les administrés et partenaires
- La gestion des dossiers et des réunions

Outils et démarches administratives
- La communication numérique : site internet, réseaux sociaux, messageries
- La gestion administrative courante : courrier, dossiers, reporting
- La mobilisation des ressources (formations, aides, partenariats)

Ateliers pratiques et échanges
- Études de cas : gestion d'une réunion, rédaction d'un courrier officiel
- Partage d'expériences entre élus

Conclusion, ressources et suivi
- Recueil des questions et échanges
- Présentation des ressources et outils complémentaires (guides, contacts)

Statut et rôles de l'élu : Comment être efficace et reconnu en tant qu'élu (FDM-02)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Dans un contexte où les élus locaux jouent un rôle crucial dans la gestion et le développement de nos territoires, il est essentiel de leur fournir les outils nécessaires pour exercer leur mandat avec efficacité et responsabilité. La formation sur le statut et les rôles de l'élu local vise à éclairer les participants sur les enjeux et les défis de leur fonction, tout en leur permettant de mieux comprendre leurs droits et devoirs.
Cette formation est conçue pour être interactive et participative, favorisant les échanges d'expériences et les mises en situation concrètes. Elle s'adresse à tous les élus locaux souhaitant renforcer leurs compétences et leur efficacité dans l'exercice de leur mandat.

À travers cette formation, les élus seront en mesure de naviguer avec assurance dans leur écosystème politico-administratif, de communiquer efficacement avec leurs services et leurs administrés, et de valoriser leur action publique. En renforçant leur posture d'élu, ils contribueront à une gouvernance locale plus transparente et participative

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :
Connaître le statut de l'élu local, ses droits et ses devoirs : Comprendre les fondements juridiques et les responsabilités qui incombent aux élus locaux.
Se prémunir des risques juridiques inhérents à sa fonction : Identifier les principales problématiques juridiques et les bonnes pratiques pour éviter les contentieux.
Maîtriser son écosystème politico-administratif local : Appréhender les relations entre les différentes institutions et acteurs locaux, ainsi que les processus décisionnels.
Renforcer sa posture d'élu : Développer des compétences en leadership et en gestion des conflits pour mieux représenter les intérêts de ses administrés.
Communiquer auprès de ses services et de ses administrés : Acquérir des techniques de communication adaptées pour favoriser le dialogue et l'engagement citoyen.
Valoriser son action publique et politique : Savoir mettre en avant ses réalisations et celles de son équipe pour renforcer la confiance des citoyens.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures

Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Introduction au statut de l'élu local
  - Historique et cadre juridique Les différents types d'élus locaux (maires, conseillers municipaux, etc.) Droits et devoirs des élus

- Les risques juridiques liés à la fonction d'élu
  - Les principales responsabilités juridiques Les contentieux possibles et comment les éviter Études de cas pratiques

- L'écosystème politico-administratif local Les institutions locales et leurs interactions
  - Le rôle des services publics et des acteurs associatifs
  - Les processus de décision et de consultation

- Développement de la posture d'élu Techniques de leadership et de gestion des conflits
  - L'importance de l'éthique et de la déontologie
  - Exercices pratiques de mise en situation

- Communication avec les services et les administrés
  - Stratégies de communication efficace
  - Outils et supports de communication
  - Gestion des retours et des attentes des citoyens

- Valorisation de l'action publique et politique Techniques de mise en avant des réalisations
  - Rédaction de bilans et de rapports d'activité
  - Utilisation des réseaux sociaux et des médias
  - Conclusion et évaluation
  - Synthèse des acquis
  - Évaluation des compétences acquises
  - Perspectives d'application dans le cadre du mandat

Gestion Administrative Locale (FDM-03)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Cette formation vise à fournir aux élus et agents des collectivités les bases nécessaires pour comprendre et exercer efficacement leur mandat en matière de gestion administrative locale. Elle favorise également l'échange de bonnes pratiques et l'établissement de réseaux entre participants.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre le cadre juridique et institutionnel de la gestion administrative locale.
- Identifier les rôles et responsabilités des élus locaux.
- Maîtriser les principes de la gestion budgétaire et financière des collectivités.
- Appréhender les enjeux de la communication et de la participation citoyenne.
- Développer des compétences en gestion de projet et en management des équipes.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 2 jours soit 14 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Cadre Juridique et Institutionnel
  - Introduction à la gestion administrative locale :
    - Comprendre la place des collectivités dans le paysage institutionnel français.
    - Qu'est-ce que la gestion administrative locale ?
    - Historique et évolution des collectivités territoriales.
  - Les institutions locales et le rôle des élus :
    - Identifier le rôle et les compétences des élus au sein des institutions locales.

- Les différentes collectivités territoriales : communes, départements, régions.
- Le mandat des élus : droits, devoirs et responsabilités.
- Le fonctionnement des assemblées délibérantes.

- Gestion Budgétaire et Financière : Comprendre les principes de la gestion financière et budgétaire.
  - Les finances des collectivités territoriales :
    - Introduction à la comptabilité publique.
    - Les sources de financement des collectivités.
    - Élaboration et vote du budget.
  - Suivi et contrôle des finances locales :
    - Savoir suivre et contrôler les finances de sa collectivité.
    - Les principes de la gestion des dépenses et des recettes.
    - Les outils de contrôle interne et externe.
    - La responsabilité des élus en matière de gestion financière.

- Communication, Participation et Gestion de Projet :
  - Communication et participation citoyenne :
    - Développer des stratégies de communication efficaces avec les citoyens.
    - L'importance de la communication dans la gestion locale.
    - Les dispositifs de participation citoyenne.
    - La transparence et la reddition de comptes.
  - Gestion de projet et management des équipes : Acquérir des compétences de gestion de projet et de management.
    - Les étapes d'un projet local : de l'idée à la réalisation.
    - Gestion des ressources humaines au sein des collectivités.
    - Outils et méthodes de management.
    - Objectifs spécifiques

Déontologie et prévention de la corruption dans l'exercice du mandat d'élu local (FDM-04)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Ce programme vise à fournir aux élus une connaissance solide sur la déontologie et la prévention de la corruption au sein de leur collectivité.
Cette formation est un bon équilibre entre les apports juridiques et les apports théoriques avec des cas concrets issus de la réalité des mandats.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre les fondements juridiques et éthiques de la déontologie des élus locaux
- Identifier les situations à risque et les mécanismes de la corruption
- Connaître les obligations des élus en matière de transparence et de probité
- Adopter des pratiques exemplaires pour prévenir les conflits d'intérêts et la corruption
- Savoir réagir face à une situation suspecte ou un signalement

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

• Présentation des objectifs de la formation
• Tour de table rapide : représentations autour de la corruption et de l'éthique
• Introduction aux enjeux pour les collectivités

➢ **Déontologie des élus locaux**

a. Fondements et obligations
   - Charte de l'élu local, loi du 31 mars 2015
   - Intégrité, impartialité, devoir d'exemplarité
   - Transparence et devoir de réserve
b. Prévenir les conflits d'intérêts
   - Définition et typologie
   - Déclarations obligatoires (intérêts, patrimoine)
   - Sanctions et responsabilités
c. Études de cas pratiques
   - Analyse de dilemmes éthiques
   - Partage d'expériences et discussion

➢ **Corruption et comportements à risque**

a. Définir la corruption
   - Corruption active, passive, trafic d'influence, favoritisme
   - Acteurs concernés et contexte local
   - Liens avec la criminalité organisée
b. Identifier les signaux d'alerte
   - Conflits d'intérêts dissimulés
   - Anomalies dans les marchés publics, subventions, recrutements
   - Réseaux d'influence et clientélisme
c. Mécanismes de prévention et d'alerte
   - Référent déontologue, dispositifs de signalement
   - Guide de bonnes pratiques, chartes éthiques
   - Rôle de la HATVP et du Parquet financier

➢ **Atelier participatif**

• Étude de cas fictive : analyse d'un scénario de favoritisme ou de trafic d'influence
• Réflexion collective : quelles mesures correctives et quelles postures adopter ?

Le fonctionnement du Conseil Municipal (FDM-05)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Ce programme vise à fournir aux élus une compréhension du cadre légal du Conseil Municipal et une méthodologie pour préparer et animer leur conseil.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre l'organisation, les compétences et les règles de fonctionnement du conseil municipal
- Connaître les droits et devoirs des élus municipaux dans le cadre de leur mandat
- Identifier les différentes phases de préparation, de tenue et de suivi d'une séance du conseil municipal
- Maîtriser les règles de délibération, de vote et de publicité des actes
- Savoir exercer son rôle d'élu local de façon efficace, dans le respect du cadre legal

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le cadre légal et l'organisation du conseil municipal
  a. Fondements législatifs
  - Code général des collectivités territoriales (CGCT)
  - Règlement intérieur du conseil municipal

b. Composition et fonctionnement
- Rôle du maire, des adjoints, des conseillers
- Commissions, groupes de travail, délégations
- Fréquence et convocation des séances

➢ Préparer et conduire une séance du conseil municipal

a. Préparation en amont
- Ordre du jour, dossiers préparatoires, rôle du secrétaire de séance

b. Déroulement d'une séance
- Présidence, débats, prise de parole
- Comportements à adopter, respect du règlement

c. Délibérations, votes et publicité des décisions
- Quorum, majorité requise, types de vote
- Rédaction et affichage des délibérations
- Publication et recours

➢ Atelier pratique : simulation de séance

• Répartition des rôles : maire, conseillers, public
• Mise en situation d'un ordre du jour et débat
• Analyse collective des bonnes pratiques et points de vigilance

Les Enjeux du RGPD (FDM-06)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Chaque participant doit comprendre les objectifs de la réglementation dans le domaine du traitement des données à caractère personnel, connaître les règles de base qui s'imposent aux élus et aux professionnels, découvrir les mesures à mettre en place et les responsabilités à partager.
Notre formatrice, experte dans le domaine de la protection des données, saura rendre le sujet RGPD ludique et à la portée de tous.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Sensibiliser les élus et les professionnels aux enjeux de la protection des données à caractère personnel
- Mettre en œuvre ou faire mettre en œuvre la conformité de la structure à la protection des données.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit **7** Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Evolution de la réglementation – de la loi informatique et libertés au RGPD
    - Obligations et enjeux
        - Information des personnes concernées
        - Consentement des personnes
        - Exercice des droits des personnes

- Définition
    - Qu'est-ce que la CNIL ?
    - Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ? Une donnée sensible ?
    - Qu'est-ce qu'un traitement de données ?
    - Qu'est-ce que le responsable de traitement, le sous-traitant, le prestataire / fournisseur

- Conseils et précautions à prendre
    - Comprendre et faire comprendre la différence entre un traitement de données et un logiciel
    - La licéité du traitement de données
    - Encadre les relations avec les prestataires et les sous-traitants
    - Organiser l'exercice des droits des personnes
    - Les contrôles CNIL et les sanctions

- Les étapes de la conformité
    - Nommer un délégué à la protection des données
    - Cartographier les traitements
    - Tenue des registres
    - Identifier les risques
    - Les analyses d'impact sur la protection des données

- Atelier en petits groupes
    - Formation de groupes de travail
    - Chaque groupe doit réfléchir à l'information des personnes concernées
    - Présentation des idées des groupes

Agir et collaborer : Les clés d'une sécurité efficace (FDM-07)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Notre formateur, homme de terrain fort d'une expérience enrichissante en tant qu'élu et agent territorial, apporte une perspective unique à ses sessions. Grâce à des formations interactives intégrant des jeux de rôle, il permet aux participants de se plonger dans des situations réelles, favorisant ainsi une compréhension approfondie des enjeux auxquels ils seront confrontés. Sa pédagogie dynamique et pragmatique fait de chaque formation une véritable immersion dans le monde des élus.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à fournir aux élus et aux agents de collectivités les bases nécessaires pour agir efficacement en matière de sécurité, tout en respectant leurs responsabilités et en collaborant avec les différents acteurs impliqués.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre le cadre législatif et réglementaire relatif à la sécurité publique et aux pouvoirs de police.
- Identifier les différentes responsabilités des élus en matière de sécurité.
- Appréhender les enjeux de la sécurité dans le cadre de leur mandat.
- Mettre en œuvre des actions concrètes pour renforcer la sécurité au sein de leur collectivité.
- Collaborer efficacement avec les acteurs de la sécurité (police, gendarmerie, services sociaux, etc.)

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs
- Toute personne impliquée dans la gestion des affaires publiques au sein d'une collectivité.

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Actions et Collaboration pour une Sécurité Renforcée :
    - Les enjeux de la sécurité dans la collectivité : - Les problématiques spécifiques selon les territoires (urbain, rural). - La prévention de la délinquance et la sécurité routière.
    - Outils et dispositifs de sécurité - Les dispositifs de sécurité existants (vidéoprotection, systèmes d'alerte, etc.). - La coordination entre les différents services (police, gendarmerie, services sociaux).
- Collaborer avec les acteurs de la sécurité
    - Les relations avec la police nationale, la gendarmerie et les services d'urgence.
    - La création de partenariats locaux pour une approche intégrée de la sécurité.
- Atelier pratique : Élaboration d'un plan d'action local
    - Mise en situation : élaborer un plan d'action pour une problématique de sécurité dans une collectivité donnée.
    - Présentation des projets par les groupes et échanges sur les propositions.

Sécurité, Pouvoirs de Police et Responsabilités (FDM-08)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Cette formation vise à fournir aux élus et aux agents de collectivités les bases nécessaires pour agir efficacement en matière de sécurité, tout en respectant leurs responsabilités et en collaborant avec les différents acteurs impliqués. Elle allie la théorie à la pratique permettant ainsi une meilleure compréhension du sujet.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre le cadre législatif et réglementaire relatif à la sécurité publique et aux pouvoirs de police.
- Identifier les différentes responsabilités des élus en matière de sécurité.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Le cadre juridique de la sécurité publique

  - Les lois et règlements en matière de sécurité (Code général des collectivités territoriales, Code pénal, etc.).
  - Les différents types de police (administrative, judiciaire).

- Les pouvoirs de police des élus
  - Les attributions des maires et des présidents d'établissements publics.
  - La police municipale : missions et compétences.

- Les responsabilités des élus en matière de sécurité
  - Les obligations légales et les responsabilités civiles.
  - La responsabilité pénale des élus : enjeux et conséquences
  - Atelier pratique : Étude de cas (Analyse de situations concrètes rencontrées par les élus en matière de sécurité, discussion en petits groupes sur les bonnes pratiques et les erreurs à éviter.)

B. POLITIQUES PUBLIQUES ET ACTIONS LOCALES

Bien appréhender les atouts et dangers de la création d'une commune nouvelle/ou en faire le bilan(PPA-01)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Vous avez le projet de créer une commune nouvelle ou vous êtes encore hésitant. Cette formation vous aide à anticiper tous les avantages et les inconvénients liés à cette création, pour faire un choix le plus éclairé possible. De la même manière et selon les besoins, elle peut permettre de faire le bilan d'une commune nouvelle

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre tous les enjeux de la création d'une commune nouvelle
- Prendre une décision en connaissance de cause : créer ou ne pas créer de commune nouvelle

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 5 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose en différents modules plus ou moins longs sur 3 h + 1 exercice de 2 h :

- Introduction : histoire et caractéristiques des communes nouvelles

- Pour quoi faire ?
    - Mettre à profit une manne financière
    - Investir davantage, aménager
    - Offrir davantage de services
    - Rationaliser par mutualisation
    - Répondre à la pénurie d'élus
    - Obtenir une taille critique pour peser dans l'interco
    - Réaliser un projet de territoire

- Comment décider ?
    - Pas de référendum…
    - … ou un référendum ?
    - Les risques d'une politisation
    - Un minimum d'entente entre élus

- Associer personnel, population… en amont de la décision
    - Associer le personnel
    - Associer la population
    - Associer les autres acteurs

- Bien aborder tous les enjeux pour décider
    - Des éléments cruciaux pour aider à la décision : diagnostics, comment améliorer la représentation des communes historiques, bien maîtriser les rouages réglementaires et financiers
    - Anticiper pour ne pas improviser
    - La commune nouvelle peut-elle rendre les mêmes services ou les améliorer ?

- Gérer le rapport à l'intercommunalité
    - Des communes nouvelles fortes ?
    - Des intercos trop intégrées qui dissuadent de créer des communes nouvelles

- Donner un nom en respectant des règles

- Exercice : jeu de rôles
    - Le maire organise un premier débat au sein de son conseil municipal pour aborder l'intérêt éventuel de créer une commune nouvelle. Protagonistes (rôles) ayant tous préparé leur intervention : le maire plutôt favorable au projet mais qui veut sonder son conseil municipal, un adjoint aux finances qui essaie de voir le pour et le contre, un conseiller opposé à toute fusion pour des raisons de démocratie et de proximité, un conseiller favorable pour mener des projets importants, mutualiser les moyens, un adjoint en charge du personnel qui cherche à anticiper l'impact sur le personnel

Santé et Sécurité au travail, s'approprier les Enjeux (PPA-02)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

En tant que membre de l'équipe municipale, l'élu local participe à la décision. Il doit donc savoir l'expliquer, l'argumenter et embarquer ses interlocuteurs dans ses projets. Cette formation aborde toutes les étapes de la conduite de réunion sur le fond, comme sur la forme.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Identifier les enjeux de la santé et de la sécurité au travail
- Repérer les acteurs de la santé et de la sécurité au travail et préciser leur rôle
- Identifier les risques professionnels et les démarches de prévention pour les éliminer ou les réduire

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Les enjeux humains (la gestion durable des compétences), financiers, juridiques et éthiques
- Les accidents du travail, les accidents de trajet et les maladies professionnelles
- Les acteurs et leurs rôles
    - L'agent
    - L'encadrement
    - L'autorité territoriale,
    - L'assistant et conseiller de Prévention
    - L'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI)
    - Le médecin de prévention
    - Les CSE
- Les droits et obligations
- Les définitions des notions « dangers » et « risques »
- La classification et l'évaluation des risques (le rôle du Document Unique)
- La politique de Prévention : les principes de prévention, les mesures collectives et individuelles

Réaliser son Evaluation des Risques (DUER) pour prévenir les accidents du Travail (PPA-03)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Cette formation sur l'évaluation des risques, est conçue pour vous aider à vous mettre en conformité avec la législation en vigueur. Au cours de cette session, vous apprendrez à identifier, analyser et évaluer les risques professionnels auxquels vos équipes sont confrontées. Grâce à des méthodes pratiques et des outils adaptés, vous serez en mesure de rédiger votre propre Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).

Ne laissez pas les risques compromettre la sécurité de votre équipe : inscrivez-vous dès maintenant pour garantir un environnement de travail sain et sécurisé. Ensemble, construisons une culture de prévention efficace !

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Connaître la réglementation en vigueur, les exigences de l'évaluation des risques
- Acquérir la méthodologie d'analyse des différents risques
- Savoir déterminer les risques au sein de son Entreprise (réaliser un état des lieux)
- Savoir déterminer les risques au sein de son Entreprise (réaliser un état des lieux)
- Mettre en place un plan d'actions

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Les principes fondamentaux de la sécurité pour les institutions publiques
- Les perceptions et pratiques de la sécurité dans le quotidien professionnel
- Analyse et partage d'expériences sur des situations concrètes vécues
- Les étapes et enjeux de l'évaluation des risques professionnels
- Les postes de travail et les risques associés
- Les situations dangereuses potentielles
- Les actions de prévention déjà mises en place au sein de l'institution
- Les éléments constitutifs du Document Unique
- Les priorités d'action pour renforcer la protection des agents en fonction de l'état de la prévention
- L'élaboration d'un calendrier de mise en œuvre des mesures de prévention

Favoriser les services de garde d'enfants en territoires ruraux (PPA-04)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Dans de nombreux territoires ruraux, **l'accès aux modes de garde constitue un enjeu majeur d'attractivité et de maintien des familles**.
La baisse du nombre d'assistantes maternelles et l'insuffisance de places en structures d'accueil créent un décalage entre l'offre et les besoins des habitants.
Cette formation permet aux élus de **comprendre les solutions existantes pour développer l'accueil du jeune enfant** et de disposer d'une méthode concrète pour mettre en place un projet de service public adapté à leur territoire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux de l'accueil du jeune enfant en milieu rural
- Réaliser un diagnostic territorial des besoins de garde d'enfants
- Identifier les différents modes d'accueil possibles
- Connaître les dispositifs d'accompagnement et les aides financières disponibles
- Construire un projet local de création ou de développement d'un service de garde

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Élus municipaux
- Élus intercommunaux
- Adjoints en charge de l'enfance ou de l'action sociale
- Vice-présidents d'intercommunalité en charge de la petite enfance

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **5** Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Les enjeux de l'accueil du jeune enfant en territoire rural

- **Contexte national et local** de l'accueil du jeune enfant
- Une **offre souvent inférieure à la demande** dans les territoires ruraux
- Le recul du nombre d'**assistantes maternelles**
- Les **conséquences** sur l'attractivité des communes et l'installation des familles

Module 2 – Identifier les solutions d'accueil adaptées au territoire

Panorama des différents modes d'accueil :

- Assistantes maternelles indépendantes
- Maisons d'assistantes maternelles (MAM)
- Crèches municipales ou intercommunales
- Crèches associatives
- Crèches d'entreprises
- Micro-crèches adaptées aux territoires ruraux
- Crèches itinérantes adaptées aux territoires ruraux

Les participants analysent les avantages et contraintes de chaque solution.

Module 3 – Les dispositifs d'accompagnement des familles par les collectivités

- La **restructuration du service public de la petite enfance** (SPPE), issue de la loi Plein emploi, et les quatre nouvelles compétences des communes en la matière
- **Recensement** des besoins et de l'offre existante
- **Information et accompagnement** des familles, des futurs parents -> Rôle des Relais Petite Enfance (RPE) notamment
- **Planification du développement** des modes d'accueil (crèches, assistantes maternelles, etc.) pour les communes de plus de 3 500 habitants ou les intercos en ayant
- **Soutien à la qualité des modes d'accueil** pour les communes de plus de 3 500 habitants ou les intercos en ayant
- **Coordination et stratégie territoriale** des services d'accueil

Module 4 – Construire un projet de service public de garde d'enfants

Méthodologie de mise en œuvre :

- Constituer un **comité de pilotage** local
- Réaliser une **enquête** de besoins auprès des familles
- Choisir la **localisation** de la structure
- **Dimensionner le projet** (nombre de places, horaires, services)
- **Choisir une des solutions** d'accueil possible : en régie ou externalisée

- **Identifier les aides financières et partenaires possibles :**
    - Etat :
    - Investissement : Ademe (aides environnementales au bâtiment), DETR, DSIL, CAF (financeur principal)
    - Fonctionnement : CAF (Prestation de service unique), fonds de rééquilibrage territorial de la CAF, fonds d'accompagnement à la PSU (pour fourniture d'un service complet)
    - La Convention territoriale globale avec la CAF pour sécuriser les financements : plus facile à l'échelle intercommunale
    - Département, Région (plus rare)
    - Quelles aides de la commune si structure privée ?

EXERCICE PRATIQUE

Chaque participant travaille sur la situation de sa commune ou intercommunalité :

- identifier les besoins de garde d'enfants
- analyser l'offre existante
- définir les pistes d'action possibles
- identifier les partenaires et financements mobilisables

Restitution collective et échanges d'expériences.

Donner un avenir aux jeunes en territoires ruraux (PPA-05)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

L'avenir des territoires ruraux dépend largement de leur capacité à retenir et attirer les jeunes générations. Accès à la formation, découverte du monde de l'entreprise, emploi saisonnier ou permanent, offre culturelle et sportive : ces éléments constituent des leviers essentiels pour renforcer l'attractivité d'un territoire.
Cette formation propose aux élus une méthode concrète pour analyser la situation de leur territoire et construire des actions favorisant l'installation et l'engagement des jeunes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Réaliser un diagnostic territorial sur la situation des jeunes
- Identifier les leviers pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi
- Développer des actions d'animation et de participation des jeunes
- Mobiliser les partenaires institutionnels et associatifs
- Identifier les aides financières et dispositifs publics mobilisables

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Maires
- Adjoints en charge de la jeunesse, de l'éducation ou du développement territorial
- Vice-présidents d'intercommunalité concernés par la jeunesse et l'emploi

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 5 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Réaliser un diagnostic territorial jeunesse

- Analyse sociologique et de l'évolution démographique des jeunes du territoire
- Analyse de l'offre existante en matière de services, activités et animations

- Identification des manques par concertation :
  - formation
  - emploi
  - activités culturelles et sportives…
- Concertation : modalités, publics visés, contenu

Ce diagnostic permet de dégager des enjeux et orientations, puis un plan d'action.

Module 2 – Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi

Actions possibles pour renforcer l'insertion des jeunes :

- Sensibilisation au monde de l'entreprise
- Organisation de rencontres entre jeunes et entreprises locales
- Créer des conditions d'accueil et de logement favorables aux jeunes en voie vers l'emploi
- Promotion de l'apprentissage et de l'alternance
- Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

Module 3 – Développer l'animation et l'engagement des jeunes

- Création d'espaces de rencontre pour les jeunes
- Actions culturelles, sportives, loisirs
- Organisation d'événements jeunesse
- Aide technique (animateurs) ou financière au montage de projets, individuels ou collectifs, ponctuels ou réguliers
- Mise en place de conseils municipaux de jeunes
- Développement de projets participatifs

Ces actions contribuent à renforcer l'attractivité du territoire.

Module 4 – Mobiliser les partenaires et les financements

Identification des acteurs et dispositifs mobilisables :

- La Région compétente en matière de formation
- Structures d'accompagnement à l'emploi
- Associations locales
- Associations nationales pour des partenariats éducatifs et culturels
- Dispositifs publics d'aide aux territoires ruraux :
- Appuis internes

EXERCICE PRATIQUE

Chaque participant analyse la situation de son territoire :

- identifier les besoins des jeunes
- repérer les acteurs locaux mobilisables
- définir des actions prioritaires
- identifier les financements possibles

Restitution collective et échanges entre participants.

Réintroduire de la proximité dans des collectivités XXL(PPA-06)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

La réforme territoriale a entraîné ici et là la constitution de collectivités de taille XXL (communes nouvelles, intercommunalités), avec parfois une **perte de proximité d'avec les citoyens et d'avec les élus municipaux**. Cette formation vise à **réintroduire de la proximité** lorsque les élus (nouveaux ou non) le jugent nécessaire **pour un meilleur fonctionnement démocratique et un meilleur service au territoire**.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Connaître les **principales solutions pour réintroduire de la proximité** dans une commune nouvelle ou intercommunalité XXL
- **Arbitrer** le cas échéant **les choix à réaliser** entre ces différentes solutions, en connaissance de cause

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Élus municipaux
- Élus intercommunaux
- Adjoints en charge environnement
- Vice-présidents d'intercommunalité en charge de la mobilité

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **7** heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Comprendre les impacts potentiels de la constitution d'une collectivité XXL

• **Qu'est-ce qu'une collectivité XXL ?**
• **Retour sur la loi NOTRe**, la loi RCT et la loi d'amélioration du statut de la commune nouvelle et leurs objectifs
• En quoi a consisté le rétropédalage avec la **loi Engagement et proximité** (LEP) du 27 décembre 2019 ?
Remettre les maires et les conseillers municipaux dans le jeu communautaire

Module 2 – Intercos : quelles sont les possibilités offertes par la loi Engagement et proximité (LEP) ?

• **Des instances de dialogue :**
- Conférence des maires : fréquence, objectif
- Conférences territoriales des maires : fréquence, objectif
- Information en amont et en aval des décisions de l'EPCI vers les élus communaux
- Commissions spécialisées associant maires et conseillers municipaux : intérêt
• **Réaliser des projets** en dehors de la ville-centre ou des quelques bourgs-centres
• **Redéfinir les compétences ?**
• **Réduire les périmètres ?**
• **Adopter un pacte de gouvernance ?**
• **Adapter le nombre de sièges par un accord local ?**
• **Est-ce efficace ?**

Module 3 – Communes nouvelles : comment mieux prendre en compte les communes déléguées ?

• Pourquoi et comment assurer la **représentation des communes déléguées** dans la commune nouvelle
• Préférer des **conseils consultatifs** d'élus et habitants à des conseils délégués ?
•Comment favoriser la **réactivité des services** et des **investissements décentralisés** ?
• Faut-il **allouer un budget propre** aux communes déléguées ?
• **Refondre le périmètre** quand le bilan n'est pas bon ou pour l'améliorer ?

Module 4 – Communes nouvelles et intercos XXL : au-delà du règlementaire, adopter une démarche volontariste et démocratique

• **Faire le tour du « propriétaire »** = connaître son territoire et faire un diagnostic des services, investissements, projets et du niveau d'engagement pour la collectivité
• **Ne pas prendre une décision contre un maire**
• **Associer les citoyens**

Mise en situation : récemment élus en opposition à l'équipe précédente ou bien réélus avec une équipe renouvelée, vous estimez qu'il faut absolument **réintroduire de la proximité dans votre commune nouvelle ou interco XXL**. Préparez les points-clés d'un **diagnosti**c et la façon dont vous **consulterez la population**. Parmi les **solutions** décrites, lesquelles vous paraissent **pertinentes** pour votre territoire ? Pourquoi et comment les mettre en œuvre ?

Les différents modules permettront aussi d'aborder :
• les principaux éléments de la règlementation en vigueur et leurs évolutions récentes
• des cas concrets et novateurs
• les moyens nécessaires

Favoriser le lien social pour redynamiser les territoires ruraux (PPA-07)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Le lien social, le bénévolat, la solidarité sont nécessaires à l'attractivité d'un territoire. Les élus locaux peuvent être pro-actifs, mais ils peuvent aussi s'appuyer, à moindres frais, sur les forces vives de leur territoire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Connaître les **principales solutions associatives ou publiques** pour favoriser le lien social sur son territoire
- **Arbitrer** le cas échéant **les choix à réaliser** entre ces différentes solutions, en connaissance de cause

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Élus municipaux
- Élus intercommunaux
- Adjoints en charge des affaires sociales
- Vice-présidents d'intercommunalité en charge des solidarités, de la démocratie

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **5** heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Mettre en place une démocratie participative dans village ou une petite ville

- **Mettre en place des conseils de quartier ruraux :**
  - Débat sur les projets…
  - … mais aussi convivialité
  - Nos conseils pour réussir
- **Adopter une démarche de démocratie participative :**

- Des comités consultatifs thématiques

- Des commissions extra-municipales : travailler sur un projet dès l'amont

- Zoom sur la méthode Agile

- Quelles conditions de réussite ?

Module 2 – Favoriser le bénévolat et l'engagement au service de sa commune

• Le bénévolat, une réalité ancrée en secteur rural
• Jusqu'à 100 hab., incontournable
• **La Journée citoyenne** : un accélérateur du bénévolat… et de la cohésion sociale
• **Des initiatives et associations autour de la jeunesse** : Volontaires en service civique, InSite France, Solidarité Jeunesse

Mise en situation : à plusieurs élus municipaux, en fonction de vos délégations et surtout des besoins actuels de votre commune, vous préparez le **programme de votre prochaine Journée citoyenne** : quelle date, quels horaires, quels responsables, quelle organisation, quels ateliers, quels matériels, quels éléments conviviaux et festifs… ?

Module 3 – Favoriser les solidarités rurales

• **Lutter contre la pauvreté :**
- la pauvreté en secteur rural
- favoriser l'insertion par l'activité économique
- les Territoires zéro chômeur de longue durée
- des appels à projets « Pauvreté en milieu rural »
- favoriser l'insertion des personnes handicapées

• **Lutter contre l'isolement des personnes âgées :**
- par des lieux de vie et d'activité intergénérationnels
- des alternatives aux EHPAD

Mise en situation : parmi les **solidarités rurales** possibles, repérez-en **une qui vous semble souhaitable dans votre commune**. Tentez de dégager les acteurs potentiels à rassembler en un comité de pilotage, définissez une action à mettre en place pour répondre aux enjeux propres à votre territoire pour cette solidarité ou cette action jeunesse.

Les différents modules permettront aussi d'aborder :

• les principaux éléments de la règlementation en vigueur et leurs évolutions récentes

• des cas concrets

• les moyens nécessaires

Favoriser le maintien et le développement des services à la personne en territoires ruraux(PPA-08)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Le développement des services est nécessaire à l'attractivité d'un territoire. Les élus locaux peuvent être pro-actifs, mais ils peuvent aussi s'appuyer, à moindres frais, sur les forces vives de leur territoire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Connaître les **principales solutions privées ou publiques de services à la personne** en secteur rural
- **Arbitrer les choix** à réaliser entre ces différentes solutions, en connaissance de cause

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Élus municipaux
- Élus intercommunaux
- Adjoints en charge de l'attractivité
- Vice-présidents d'intercommunalité en charge de l'attractivité

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **5** heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Favoriser le maintien des services publics

• Les différentes formes de présence du service public dans les territoires ruraux :
- Structures / personnes : espaces France Services, présence postale, les conseillers numériques… (et leurs liens avec les mairies)
- Formes : présentiel, distanciel, rôle de l'IA

• Comment rendre ces structures le plus efficaces possibles

• A défaut de présence permanente : miser sur l'itinérance ou la présence ponctuelle

Module 2 – Lutter contre la désertification médicale et pharmaceutique

• Un constat alarmant : des zones rurales sous-dotées
• Des solutions multiples, avec plus ou moins de réussite : maisons de santé, médecins de campagne (encore…), médecins étrangers, centres de santé municipaux (médecins salariés), médecine ambulante, télémédecine, des bourses pour étudiants en médecine, un collectif national de médecins en temps partagé…
• Zoom sur la situation des pharmacies et solutions

Exercice : Votre village vient de perdre son dernier médecin. Parmi les solutions présentées, laquelle ou lesquelles vous paraissent les plus pertinentes en fonction de la réalité de votre village, de la position des professionnels de santé locaux, du traitement du sujet par l'intercommunalité, de la présence ou non de pharmacies…

Module 3 – Favoriser le développement de tiers-lieux

• Concept de tiers- lieux + quelques chiffres

• Facteurs défavorables à l'installation d'un tiers-lieu

• Facteurs favorables : aménagement des locaux, animations (culture, loisirs, évènementiel…), autres utilisations de ces espaces

Etudes de cas : à l'aide de la littérature, d'articles de presse et de l'IA, mettez en évidence les raisons de la réussite des tiers-lieux d'Arvieu et du Vesseaux-Mère. En quoi les différentes raisons du succès sont-elles reproductibles ou non ?

Les différents modules permettront aussi d'aborder :

• les principaux éléments de la règlementation en vigueur et leurs évolutions récentes

des cas concrets

• les moyens nécessaires

• Des solutions multiples, avec plus ou moins de réussite : maisons de santé, médecins de campagne (encore…), médecins étrangers, centres de santé municipaux (médecins salariés), médecine ambulante, télémédecine, des bourses pour étudiants en médecine, un collectif national de médecins en temps partagé…

La laïcité : Comprendre ses principes et les appliquer dans la gestion des collectivités (PPA-09)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

La laïcité constitue un principe fondamental de la République française, mais son application dans la vie quotidienne des collectivités territoriales soulève régulièrement des interrogations.
Entre liberté de conscience, neutralité du service public, respect des convictions religieuses et gestion des situations sensibles, les élus doivent savoir concilier les droits individuels avec les obligations des institutions publiques.
Cette formation propose une approche pratique, juridique et accessible, permettant aux élus de mieux comprendre le principe de laïcité, de prévenir les situations conflictuelles et d'adopter les bonnes décisions dans l'exercice de leur mandat.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre les fondements historiques, juridiques et républicains de la laïcité.
- Distinguer les principes de liberté de conscience, de neutralité et de liberté religieuse.
- Identifier les droits et obligations des élus, des agents publics et des usagers.
- Appliquer le principe de laïcité aux différentes situations rencontrées dans les collectivités.
- Prévenir et gérer les situations sensibles en adoptant une posture adaptée et juridiquement fondée.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus municipaux et communautaires
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **7** heures – 1 jour
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre les fondements et les principes de la laïcité

- Origines historiques et construction du principe de laïcité.
- La loi du 9 décembre 1905 et la séparation des Églises et de l'État.
- La laïcité dans la Constitution française.
- Liberté de conscience, liberté de religion et neutralité de l'État.
- Distinguer laïcité, neutralité et interdiction des discriminations.

La laïcité dans le fonctionnement des collectivités territoriales

- Les obligations de neutralité des agents publics.
- Les droits et obligations des élus dans l'exercice de leurs fonctions.
- La liberté de conscience et d'expression religieuse des usagers.
- La place des convictions religieuses dans les services publics locaux.
- Le rôle et les responsabilités des collectivités dans l'application du principe de laïcité.

Appliquer la laïcité dans les services publics locaux

- La laïcité dans les écoles publiques et les activités périscolaires.
- Restauration scolaire et demandes de menus spécifiques.
- Accueil du public dans les équipements municipaux.
- Activités sportives, culturelles et associatives.
- Utilisation des locaux et équipements publics par des associations cultuelles.
- Manifestations, cérémonies et symboles religieux dans l'espace public.

Prévenir et gérer les situations sensibles

- Identifier les situations susceptibles de générer des tensions.
- Distinguer les obligations légales des possibilités d'adaptation.
- Adopter une posture de dialogue et de médiation.
- Prévenir les discriminations et garantir l'égalité de traitement.
- Savoir vers quels interlocuteurs se tourner en cas de difficulté.

Les outils et ressources à disposition des élus

- Les principaux textes juridiques et références institutionnelles.
- Les référents laïcité dans les administrations.
- Les ressources proposées par les services de l'État.
- Les bonnes pratiques pour informer et sensibiliser les agents et les usagers.

Exercice pratique – Comment réagir face à une situation liée à la laïcité ?

À partir de situations concrètes : demande de repas spécifique à la cantine, port de signes religieux, utilisation d'une salle municipale ou demande particulière d'un usager.
Les participants devront identifier les principes applicables, distinguer ce qui est autorisé ou interdit et proposer une réponse adaptée.

Exercice pratique – Construire une démarche locale de prévention

À partir d'un cas communal ou intercommunal :

- Identifier les situations pouvant soulever des questions de laïcité.
- Déterminer les responsabilités des différents acteurs.
- Proposer des mesures de sensibilisation et de prévention.
- Définir une méthode de traitement des situations sensibles.

Restitution collective et échanges sur les pratiques à privilégier.

Prévention de la radicalisation (PPA-10)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Permettre aux élus de contribuer à la prévention de la radicalisation violente, de recueillir des faits préoccupants sans stigmatisation et de mobiliser les interlocuteurs adaptés dans le respect de leur rôle et des droits des personnes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Distinguer radicalisation violente, convictions personnelles, pratique religieuse et contestation démocratique.
- Expliquer les mécanismes d'adhésion à une idéologie extrémiste et de légitimation de la violence, y compris en ligne.
- Analyser une situation à partir de faits contextualisés, en distinguant observations, interprétations et rumeurs.
- Identifier les acteurs et les voies d'orientation ou de signalement adaptés.
- Proposer des actions de prévention et un circuit de remontée des préoccupations au sein de la collectivité.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Maires
- Adjoints et conseillers municipaux ou communautaires
- Elus en charge de la sécurité, de la jeunesse, de l'éducation, de la vie associative et de l'action sociale.

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **7** heures – 1 jour
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre la radicalisation violente

- Définitions et distinctions : radicalisation, extrémisme violent, terrorisme, laïcité et liberté de conscience.
- Diversité des idéologies susceptibles de légitimer la violence ; prévention des amalgames.
- Processus d'adhésion, dynamiques de groupe, recherche d'appartenance et rôle des espaces numériques.

Analyser les situations préoccupantes

- Faisceau d'indices et importance du contexte : évolutions du comportement, discours et légitimation de la violence.
- Distinguer faits observables, difficultés sociales ou personnelles, conflits et hypothèses de radicalisation.
- Études de cas fictifs : inquiétude d'une famille, situation dans un équipement municipal ou une association ; formulation factuelle des préoccupations.

Situer le rôle des élus et des partenaires

- Organisation nationale et préfectorale : CNAPR, préfecture, services de police et de gendarmerie, accompagnement des familles.
- Articulation avec les acteurs éducatifs, sociaux, de santé et associatifs ; place des CLSPD ou CISPD dans la prévention territoriale.
- Limites du rôle de l'élu, confidentialité, protection des données et règles applicables au partage d'informations

Réagir et orienter de façon adaptée

- Accueillir une inquiétude, écouter et recueillir les éléments utiles sans conduire d'enquête personnelle.
- Choisir une réponse adaptée : demande de conseil, orientation, signalement ou recours aux services d'urgence selon la situation.
- Présentation du CNAPR au 0 800 005 696 et du formulaire officiel de signalement.
- Mise en situation : rédiger une transmission factuelle et identifier son destinataire.

Construire une prévention locale

- Mobiliser les ressources du territoire : jeunesse, éducation aux médias, soutien aux familles et prévention des discriminations.
- Définir un circuit interne pour recevoir, transmettre et suivre les préoccupations avec les partenaires compétents.
- Atelier : élaborer un plan d'action avec interlocuteurs, étapes et indicateurs de suivi ; évaluation finale et bilan.

C. DEVELOPPEMENT, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSITION ECOLOGIQUE

Comment booster la rénovation et revitaliser l'habitat en secteur rural (DAT-01)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Dans de nombreux territoires ruraux, l'habitat ancien constitue un atout majeur mais aussi un défi : vacance des logements, dégradation du bâti, perte d'attractivité des centres-bourgs.
Cette formation propose aux élus des **solutions concrètes pour revitaliser l'habitat rural**, en combinant diagnostic territorial, solutions techniques de rénovation et mobilisation des dispositifs financiers et d'ingénierie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Réaliser un diagnostic de territoire sur l'habitat rural
- Identifier les leviers pour rénover et valoriser le bâti ancien
- Mettre en œuvre des actions de revitalisation des centres-bourgs
- Mobiliser les dispositifs financiers et fiscaux disponibles
- S'appuyer sur les acteurs d'ingénierie territoriale pour accompagner les projets

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Élus municipaux
- Élus intercommunaux
- Adjoints à l'urbanisme ou à l'aménagement
- Vice-présidents en charge de l'aménagement du territoire

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Établir un diagnostic de territoire sur l'habitat rural

- Analyse de la situation locale de l'habitat
- Identification des atouts et inconvénients du bâti et des espaces publics :
  - vacance des logements
  - valeur patrimoniale et état du bâti ancien
  - enjeux en matière de rénovation énergétique
  - mise en place d'une veille foncière
- Concertation locale
- Définition des priorités d'action

Les grands principes de la rénovation et revitalisation de centre-bourg

Rénover et valoriser le bâti ancien au fil de l'eau

- Principe simple d'acquisition – location ou revente de logements
- Opportunités particulières : friches artisanales ou industrielles, vieux bâtiments agricoles, municipaux…
- Aides individuelles éventuelles à la rénovation
- Pour qui ? Personnes visant une installation à la campagne, jeunes…
- Une politique au fil de l'eau qui peut devenir systématique : exemples

Démarche plus globale de revitalisation

- L'amélioration du bâti peut passer par une requalification des espaces publics
- Une démarche à conforter le cas échéant par une modification du PLU(I)

Quelques outils techniques d'animation utiles

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Permet d'organiser l'accompagnement des propriétaires et de faciliter leur accès aux aides

La campagne de ravalement de façades

- Une politique de soutien coordonnée, limitée dans l'espace et dans le temps à la rénovation de façades anciennes et à l'embellissement des centres-bourgs

Deux outils pour construire en neuf sans étalement urbain ou presque :

- L'Association foncière urbaine
- Le Bimby ou Construire dans mon jardin

Accompagnement fiscal et solutions financières

- **Faire connaître les aides à la rénovation privée** :

- Pour les propriétaires occupants

- **Faire connaître les dispositifs fiscaux pour encourager la rénovation privée :**

- Pour propriétaires occupants ou bailleurs
- Pour propriétaires bailleurs
- Les subventions mobilisables par les communes rurales développant une politique de rénovation de l'habitat :

- Fonds européen
- État
- Région, Département, intercommunalité

Module 6 - Appuis en ingénierie et partenaires territoriaux

- Appuis externes locaux
- Appuis externes nationaux
- Appuis internes

EXERCICE PRATIQUE 1

Etablir un plan d'action de revitalisation de l'habitat sur son territoire :

Parmi les solutions de rénovation et de revitalisation de l'habitat présentées, vous tentez à plusieurs élus municipaux et/ou intercommunaux de comprendre lesquelles seraient prioritaires sur votre commune, ceci en fonction des caractéristiques de l'habitat de votre commune ou intercommunalité (état du parc de logements, secteurs jugés prioritaires, taux de vacance…), des moyens de la collectivité, des partenaires mobilisables (institutionnels, techniques, financiers, associatifs, bénévoles…). Vous établissez ainsi un plan d'action de revitalisation de l'habitat avec un calendrier.

Travailler la sobriété foncière et atteindre le Zéro artificialisation nette (DAT-02)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Dans de nombreux territoires ruraux, l'habitat ancien constitue un atout majeur mais aussi un défi : vacance des logements, dégradation du bâti, perte d'attractivité des centres-bourgs.
Cette formation propose aux élus des **solutions concrètes pour revitaliser l'habitat rural**, en combinant diagnostic territorial, solutions techniques de rénovation et mobilisation des dispositifs financiers et d'ingénierie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Maîtriser les grands principes du ZAN et de la sobriété foncière
- Appréhender les différentes solutions de recyclage urbain
- Bâtir une stratégie de sobriété foncière
- Connaître les appuis en ingénierie et les différentes solutions financières

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Élus municipaux
- Élus intercommunaux
- Adjoints à l'urbanisme ou à l'aménagement
- Vice-présidents en charge de l'aménagement du territoire

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Grands principes et actualités du Zéro artificialisation nette et de la sobriété foncière

- **Parer à un rythme d'artificialisation effréné**

- Les grands principes posés par la **loi Climat et résilience** de 2021 :
- réduction de consommation foncière
- notion d'ENAF, de renaturation
- La **loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre du ZAN** :
- Des conférences régionales
- De nouvelles possibilités pour les élus locaux : droit à l'hectare, sursis à statuer, droit de préemption au ZAN…
- **Comment se calcule l'artificialisation nette**, quelles consommations exclues ou non (grands projets d'intérêt national ou européen, infrastructures majeures, droit à l'hectare, consommations modulées : projets déjà engagés avant 2021, jardins…) ?
- **Quelle évolution règlementaire** : statu quo malgré deux propositions de loi concurrentes

Module 2 – Des solutions de recyclage urbain

- Travail sur les logements vacants
- Reconversion de friches urbaines et industrielles
- Surélévation
- Densification de dents creuses
- Bimby

Module 3 – Bâtir une stratégie de sobriété foncière

- Analyse de l'**évolution de la consommation foncière et des besoins en foncier** : habitat, foncier économique
- **Mise en place d'une stratégie de sobriété foncière** (éviter, réduire, compenser) :
- **Politique foncière** et maîtrise publique du foncier dans les secteurs à enjeux
- **Solutions techniques** : rénovation et lutte contre la vacance, recyclage urbain
- **Solutions juridiques** : intérêt des outils de dissociation foncier / bâti (bail emphytéotique, bail réel solidaire via des foncières solidaires, bail à construction…), outils de maîtrise publique du foncier (droit de préemption urbain, ZAC, Association foncière urbaine, ZAE…)
- Quand, où et comment **renaturer** ?

Module 4 – Appuis en ingénierie et solutions financières

- **Appuis en ingénierie** :
- Le rôle d'un **EPF** : de la stratégie au portage foncier, combien ça coûte ?
- Expérimentation avec l'appui d'un **AMO**
- Des **groupes de travail**
- **Problématiques financières** :
- la densification coûte plus cher
- Cas particuliers de la démolition / dépollution
- **Solutions financières** :
- Grand principe : compenser les surcoûts de recyclage urbain
- **Investissements** : Fonds vert (recyclage de friches industrielles, urbaines, renaturation, requalification de ZAE, recyclage urbain, études), fonds européens
- **Aides à l'ingénierie** : ANCT via PVD, Cerema, Ademe
- **Appels à projets** : Ademe

EXERCICE PRATIQUE – Bâtir la stratégie de sobriété foncière de votre territoire

A partir de l'analyse de l'évolution de la consommation foncière et des besoins en foncier sur votre commune ou intercommunalité, vous mettez en place une stratégie de sobriété foncière en précisant quelles solutions techniques vous paraissent les plus judicieuses en fonction des secteurs de votre collectivité et quelle politique foncière mettre en place. Quelles contraintes financières apparaissent et comment les surmonter ?

Favoriser la mobilité en territoires ruraux (DAT-03)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

La mobilité est nécessaire à l'attractivité d'un territoire. De nombreuses et nouvelles solutions basées sur la **solidarité** et/ou le **numérique** émergent, adaptées aux territoires ruraux

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Connaître les **principales solutions associatives ou publiques** pour développer des services de mobilité en territoires ruraux
- **Arbitrer** le cas échéant **les choix à réaliser** entre ces différentes solutions, en connaissance de cause

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Élus municipaux
- Élus intercommunaux
- Adjoints en charge environnement
- Vice-présidents d'intercommunalité en charge de la mobilité

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **7** heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Connaître le contexte de la mobilité en secteur rural

• **Quelques chiffres** sur la mobilité et les parts modales de déplacements en secteur rural
• Grands principes de la **loi d'orientation des mobilités**
• **Compétence mobilité** : qui fait quoi entre les communes, les intercos et les régions (officiellement compétentes) et les départements ? Enquêtes d'Intercommunalités de France

Module 2 – Favoriser les mobilités douces et actives

• **Favoriser la marche à pied :**
- créer des itinéraires identifiés
- sécuriser, traiter les ruptures, les points noirs
- cibler les enfants : pédibus

• **Favoriser les déplacements vélo :**
- établir un schéma directeur cyclable
- cibler utile : les alternatives aux pistes cyclables en sites propres, les centres-bourg, la desserte des zones d'activité et équipements structurants avec stationnement, le traitement des points noirs, l'intermodalité (gares)…
- cibler les enfants :sécuriser leurs trajets (vélobus), formation (savoir rouler à vélo)
- favoriser le développement des Vélos à assistance électrique et le vélopartage
- démocratiser les solutions de réparation
- mettre à profit le vélotourisme et ses opportunités de développement local
- communiquer

Module 3 – Favoriser les alternatives à la voiture individuelle

• **L'autopartage** poussé par l'électrique
• Favoriser le **covoiturage de proximité** : des applications qui facilitent le covoiturage domicile-travail (Blablacar, Karos, Klaxit, Ecov et ses lignes de covoiturage façon transports en commun), développer le stop de proximité (Rezo Pouce, Halt Ô Stop)
• Développer le **transport à la demande solidaire** : prise en charge à bas coût ou gratuite des personnes en déficit de mobilité (jeunes, personnes âgées)

Module 4 – Ne pas négliger les transports collectifs : quelles possibilités de développement ?

• Des **lignes de bus** fonctionnent dans des petites villes
• Favoriser le **rabattement** nécessaire vers les gares, les lignes de transports interurbains
• **Mutualiser** les lignes de **transports scolaires** ?

Module 5 – Des solutions pour demain : les vélis, les véhicules autonomes ?

• **Que sont les vélis** (véhicules intermédiaires), du vélo augmenté à la voiturette, et peut-on les développer ?
• Les expérimentations de **véhicules autonomes** montrent de véritables opportunités en secteur rural : où en est-on ?

Mise en situation : parmi les solutions de mobilité présentées, choisissez et **justifiez un bouquet de mobilité adapté à votre territoire**, sans négliger la **complémentarité des échelles** (bourg et proximité, interco et communes voisines, interurbain) et les **contraintes financières**

Les différents modules permettront aussi d'aborder :
• les principaux éléments de la règlementation en vigueur et leurs évolutions récentes
• des cas concrets et novateurs
• les moyens humains et financiers nécessaires et les aides mobilisables

Favoriser le développement et le maintien d'activités en territoires ruraux (DAT-04)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Le développement économique est de compétence intercommunale notamment via les zones d'activité, mais **les communes rurales continuent à pouvoir favoriser leurs agriculteurs, l'accueil d'entreprises individuelles** sur leur territoire. Elles restent le plus souvent **compétentes en matière de commerces**, tout en pouvant être aidées par leurs intercommunalités et de nombreux acteurs publics ou privés

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Connaître les **principales solutions privées ou publiques pour maintenir et développer de l'activité** sur sa commune ou son intercommunalité rurale
- **Arbitrer les choix à réaliser** entre ces différentes solutions, en connaissance de cause

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Élus municipaux
- Élus intercommunaux
- Adjoints en charge de l'attractivité, des entreprises
- Vice-présidents d'intercommunalité en charge du développement économique

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **7** heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Favoriser le développement d'une agriculture durable

- Faciliter l'installation de jeunes agriculteurs : aider à l'accès au foncier, à la transmission/reprise, aux financements et accompagner
- Soutenir le développement d'une agriculture en circuits courts par :
  - l'**appui à la vente directe** : AMAP, marchés de terroir, magasins de producteurs, ecommerce, casiers connectés, vente aux professionnels…

- une **stratégie territoriale et collective** (via les Projets alimentaires territoriaux) : restauration collective, guides de producteurs, équipements et outils collectifs, filières collectives de qualité

• Agir sur la fiscalité locale pour favoriser l'agriculture bio

Module 2 – Hors des zones d'activités, quelles solutions communales pour attirer de l'emploi ?

• Comment attirer des start-up
• Comment favoriser le développement du télétravail
• Miser sur l'artisanat d'art
• Miser sur la filière bois comme facteur de développement local
• Connaître et favoriser le recours aux réseaux d'appui à la création et au développement d'entreprises en secteur rural : Boutiques de gestion, Initiative France, Comm'une opportunité, Rural Digital…
• Adopter et faire connaître une fiscalité locale attractive pour les entreprises via les zones *France ruralités revitalisation*

Exercice : Parmi les solutions communales présentées pour **attirer de l'emploi,** choisissez en une qui vous a séduit et commencer à **bâtir un plan d'action** pour la mettre en place : quels appuis mobiliser pour le diagnostic, pour réaliser l'action, quelle action et quels soutiens possibles de la mairie… ?

Module 3 – Développer et maintenir les derniers commerces

• L'épicerie classique de village : études amont, soutiens d'une mairie, multiservice obligatoire, fiscalité, toutes les aides mobilisables
• Comptoirs de campagne : des grappes d'épiceries
• Epiceries ambulantes
• Epiceries automatiques
• Epiceries coopératives et associatives
• Distributeurs automatiques, casiers connectés
• Bistrots de pays : terroir et qualité
• Le réseau 1 000 cafés : mutualiser pour durer
• Des cafés associatifs
• Divers : mode, stations-service…

Module 4 – Mettre en place un pôle multiservice

• Concept : favoriser la fréquentation en regroupant des services privés et publics
• Comment la mairie peut favoriser l'émergence de PMS

Exercice (lié aux modules 3 et 4) : Parmi les **solutions de développement et du maintien du commerce** présentées, vous tentez à plusieurs élus municipaux et/ou intercommunaux de comprendre **lesquelles ou laquelle serait la plus adaptée à votre commune**, ceci en fonction de sa taille, des possibilités ou non d'appui de la commune, de l'intercommunalité, des professionnels ou bénévoles mobilisables…

Les différents modules permettront aussi d'aborder :
• les principaux éléments de la règlementation en vigueur et leurs évolutions récentes
• des cas concrets

D. COMMUNICATION

Formation Généraliste "Communication" (8 modules) (COM-01)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

De sa naissance à sa mort, l'Homme évolue toute sa vie au sein d'un écosystème social avec lequel il interagit en permanence. Il est donc par définition un « Être de communication »

Pour un élu, la communication est le seul moyen d'être au contact des citoyens, il est donc primordial qu'il sache la maîtriser et l'adapter. Prises de parole, Supports papier, numérique, Relations médias, l'élu doit savoir délivrer un message clair, précis et impactant. Il doit construire et délivrer un message clair et pertinent et prendre la parole avec aisance et éloquence face à divers publics.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux de la communication municipale
- Endosser le rôle d'ambassadeur de la politique municipale
- Savoir définir les objectifs d'un message et savoir structurer un message
- Savoir adapter sa posture en fonction des situations de prise de parole
- Savoir prendre la parole sans stress

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 4 jours soit 24 Heures (8 modules de 3H00)
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Séance 1 : Les élus, ambassadeurs de l'action municipale (3H)
  - Objectifs pédagogiques :
  - Comprendre l'importance de la posture d'élu (e), une posture individuelle, une posture collective
  - Délivrer un message authentique et stratégique
  Contenus pédagogiques :
  - Définition de la posture d'un élu
  - Gagner en notoriété par la communication
  - Travailler l'écoute et l'analyse de la demande

- Séance 2 : La communication de l'action municipale (3H)
  - Objectifs pédagogiques :
  - Comprendre les enjeux et objectifs du bulletin d'information municipal, du bilan mi-mandat, des rdv avec les citoyens, des rencontres ponctuelles
  - Savoir utiliser les réseaux sociaux
  - Construire un message pertinent
  Contenus pédagogiques :
  - Décryptage des différents supports écrits
  - Savoir convaincre, savoir défendre son bilan

- Séance 3 : Comprendre les enjeux de la communication orale (3h)
  - Objectifs pédagogiques :
  - Comprendre l'importance de la prise de parole en public
  - Savoir analyser les modes de communication à l'oral
  Contenus pédagogiques
  - Définition de l'aisance orale
  - Analyse des enjeux de la communication orale
  - Décryptage des trois modes de communication à l'oral
  - Exercices pratiques

- Séance 4 : Anticiper son intervention orale (3h)
  - Objectifs pédagogiques :
  - Définir ses objectifs en fonction de sa cible et savoir s'adapter
  - Comprendre l'importance du fond et de la forme
  Contenus pédagogiques
  - Structure du discours (capter l'attention, maitriser son sujet, argumenter, reformuler, conclure)
  - Communication vs interprétation
  - Exercices pratiques

- Séance 5 : Structurer sa prise de parole et être capable d'improviser (3h)
  - Objectifs pédagogiques :
  - Savoir cadrer et suivre un plan
  - Être capable d'improviser
  Contenus pédagogiques :
  - Méthode PTTOME
  - Méthode 4R
  - Méthode STARS
  - Exercices pratiques

- Séance 6 : S'entrainer à prendre la parole (3h)
  - Objectifs pédagogiques :
  - Gérer son stress
  - Corriger ses erreurs
  - Maitriser les outils physiques de l'orateur,
  - Adapter sa posture

  Contenus pédagogiques
  - L'art de la répétition
  - Apprendre à repérer ses tics de langage
  - S'écouter
  - L'importance de la respiration, le regard, la gestuelle
  - Exercices pratiques

- Séance 7 : Savoir répondre à la presse (3h)
  - Objectifs pédagogiques :
  - Optimiser la phase de préparation
  - Anticiper les difficultés

  Contenu pédagogique :
  - Média training

- Séance 8 : Savoir rédiger et prononcer un discours impactant (3h)
  - Objectifs pédagogiques :
  - Appréhender la construction du discours
  - Prendre la parole dans le cadre d'un discours

  Contenus pédagogiques
  - Focus sur le fond et la forme
  - Savoir donner du rythme à son discours
  - Savoir garder l'attention de son public
  - Exercices pratiques

La relation au citoyen (COM-02)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Comment impliquer les citoyens dans un processus de décisions ?
La mise en place de projets de démocratie participative et de concertation locale sont des solutions.

Il s'agit alors d'une forme de partage du pouvoir fondée sur la participation des citoyens à la prise de décision.
Cette formation interactive est agrémentée de mises en situation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, les apprenants seront en capacité de :

- Construire et présenter un projet dans le cadre d'un mode participatif
- Savoir mener un groupe projet et co construire
- Communiquer tout au long d'un projet participatif

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Appréhender les principes de la démocratie participative
- Appréhender les principes de la concertation locale
- Mettre en place et suivre un projet en mode participatif
- Mobiliser autour d'un projet participatif

Les Enjeux du numérique (COM-03)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Ce programme vise à fournir aux élus une compréhension solide des enjeux numériques et à les encourager à prendre des décisions éclairées pour le développement de leurs collectivités.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Sensibiliser les élus aux enjeux du numérique
- Fournir des outils pour intégrer ces enjeux dans la prise de décision et les politiques publiques.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Présentation des enjeux majeurs
  - Transformation numérique : opportunités et défis
  - Protection des données personnelles et cybersécurité
  - Inclusion numérique et fracture numérique
  - Innovation et développement durable
  - La place de l'intelligence artificielle dans les politiques publiques
- Atelier en petits groupes
  - Formation de groupes de travail
  - Chaque groupe doit réfléchir à une stratégie numérique pour un projet local (exemples : e-administration, services en ligne, initiatives d'inclusion numérique)
  - Présentation des idées des groupes

Intégrer les Réseaux Sociaux dans sa communication (COM-04)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Ce programme vise à fournir aux élus une compréhension des réseaux sociaux avec une mise en situation. Grâce à des ateliers, chaque participant pourra créer son profil, définir un calendrier éditorial propre à lui et utilisable à la suite de la formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre l'importance des réseaux sociaux :
  Identifier les enjeux et les opportunités offerts par les réseaux sociaux pour la communication locale.
- Maîtriser les outils et plateformes :
  Découvrir les principales plateformes de réseaux sociaux et leurs spécificités.
- Élaborer une stratégie de communication :
  Concevoir un plan de communication adapté aux besoins de la collectivité.
- Gérer la communication en temps réel :
  Apprendre à répondre aux citoyens et à gérer les crises sur les réseaux sociaux.
- Évaluer l'impact de la communication :
  Savoir analyser les retours et ajuster la stratégie en fonction des résultats.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité, Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral et à l'écrit
- Savoir utiliser à minima les outils informatiques

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Accueil des participants et présentation des objectifs de la formation.

L'importance des réseaux sociaux dans la communication locale

- Les enjeux contemporains de la communication politique : Évolution des attentes des citoyens et rôle des réseaux sociaux dans la démocratie participative.
- Les bénéfices des réseaux sociaux : Visibilité accrue, engagement citoyen, réactivité.
- Étude de cas : Présentation d'exemples réussis d'élus utilisant efficacement les réseaux sociaux.

Les principales plateformes de réseaux sociaux

- Facebook : Fonctionnalités, démographie, et bonnes pratiques.
- Twitter : Utilisation pour l'information instantanée et les échanges directs.
- Instagram et TikTok : L'importance de l'image et de la vidéo dans la communication.
- LinkedIn : Réseautage professionnel et communication institutionnelle.

Atelier pratique : création d'un profil ou d'une page sur une plateforme choisie

Élaborer une stratégie de communication sur les réseaux sociaux

- Définir ses objectifs de communication : Sensibilisation, information, mobilisation, etc.
- Identifier son public cible : Segmenter les citoyens en fonction de leurs intérêts et besoins.
- Créer un calendrier éditorial : Planifier les publications et les thématiques.
- Adapter le contenu : Types de contenu à privilégier (textes, images, vidéos, sondages).

Atelier pratique : élaboration d'un calendrier éditorial pour un mois

Gestion de la communication en temps réel

- Répondre aux citoyens : Meilleures pratiques pour interagir avec le public.
- Gestion des crises : Anticipation des crises et gestion des commentaires négatifs.
- Outils de monitoring : Utilisation d'outils pour suivre les mentions et les retours des citoyens.

Évaluer l'impact de sa communication

- Indicateurs de performance : Mesurer l'engagement, la portée et l'influence.
- Ajuster sa stratégie : Adapter les actions en fonction des résultats obtenus.

Atelier pratique : création d'un tableau de bord d'indicateurs de performance

Conclusion et Échanges

- Récapitulatif des points clés abordés.
- Questions/réponses pour clarifier les doutes.
- Remise de documents ressources et contacts pour un suivi post-formation.

Valoriser son action sur les Réseaux Sociaux (COM-05)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

L'utilisation des Réseaux Sociaux pour communiquer devient un point important à ne pas négliger au niveau des collectivités. Cette formation permet à chaque participant d'élaborer une stratégie de communication et de créer du contenu pour valoriser les actions mises en place auprès de leurs administrés. Elle allie théorie et pratique afin que chaque participant ait une « boite à outils » facilement et rapidement utilisables.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre l'importance des réseaux sociaux dans la communication locale.
- Identifier les réseaux sociaux les plus pertinents pour leur action.
- Élaborer une stratégie de communication adaptée à leurs besoins.
- Créer et partager du contenu engageant pour valoriser leurs actions.
- Analyser l'impact de leur communication sur les réseaux sociaux.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Présentation des objectifs de la formation.
- Tour de table des participants : présentation rapide de leur rôle et de leurs attentes.

L'importance des réseaux sociaux dans la communication locale

- État des lieux des réseaux sociaux en France.
- Les avantages des réseaux sociaux pour les élus locaux : visibilité, interaction, proximité.
- Exemples de réussites d'élus sur les réseaux sociaux.

Identifier les réseaux sociaux pertinents

- Présentation des principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, TikTok, etc.).
- Analyse des caractéristiques et des publics cibles de chaque plateforme.
- Discussion sur les choix stratégiques en fonction de l'audience visée.

Élaborer une stratégie de communication

- Définir les objectifs de communication : informer, mobiliser, dialoguer, etc.
- Cibler son audience : qui sont les citoyens à toucher ?
- Choisir les messages clés et les thématiques prioritaires.
- Planning éditorial : fréquence et type de publications.

Création de contenu engageant

- Types de contenus : texte, images, vidéos, infographies.
- Outils et applications pour créer du contenu de qualité (Canva, InShot, etc.). Utilisation de l'Intelligence Artificielle
- Bonnes pratiques pour écrire des posts percutants.
- Utilisation des hashtags et du contenu viral.

Analyser l'impact de sa communication

- Introduction aux outils d'analyse des réseaux sociaux (Facebook Insights, Twitter Analytics, etc.).
- Mesurer l'engagement : likes, partages, commentaires.
- Adapter sa stratégie en fonction des résultats obtenus.

Conclusion et échanges

- Résumé des points clés abordés.
- Questions-réponses.
- Évaluation de la formation et feedback des participants.

La Relation Presse (COM-06)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Pour tout élu, les liens avec les journalistes locaux et les médias en général sont essentiels. Apprendre à se connaître constitue un préalable. Comprendre les codes et les contraintes de la presse reste primordial. Savoir délivrer un message impactant et répondre aux questions de manière concise sont des atouts considérables.
A l'issue de cette formation, les apprenants seront capables de construire et délivrer un message clair et pertinent et de prendre la parole avec aisance et éloquence face à la Presse

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux de la communication aux médias
- Comprendre les contraintes de la presse
- Endosser le rôle d'ambassadeur de l'action municipale
- Savoir répondre à la Presse en délivrant un message impactant
- Savoir adapter sa posture aux différents médias
- Savoir répondre aux journalistes sans stress

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Optimiser la phase de préparation du rdv presse
- Délivrer un message clair
- Anticiper les difficultés
- Cas pratique : Média training

Prendre la parole en Public (COM-07)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Dans un monde où la communication est essentielle, la prise de parole en public est une compétence cruciale pour les élus locaux. Que ce soit lors de conseils municipaux, de réunions publiques ou d'événements communautaires, savoir s'exprimer avec clarté et conviction est indispensable pour inspirer confiance et mobiliser les citoyens. Cette formation de 4 heures a pour objectif de renforcer vos compétences oratoires, de vous aider à gérer votre stress et de vous permettre de transmettre vos idées de manière efficace et impactante. Grâce à des exercices pratiques et des mises en situation, vous découvrirez vos qualités d'orateur et apprendrez à les mettre en valeur pour captiver votre auditoire.

Cette formation interactive et dynamique vous permettra de gagner en confiance et en aisance lors de vos prises de parole, tout en vous offrant des outils concrets pour vous améliorer en tant qu'orateur. Rejoignez-nous pour développer vos compétences et faire entendre votre voix avec impact !

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Identifier et valoriser ses qualités d'orateur
- Gérer son stress et ses émotions avant et pendant une prise de parole.
- Structurer et préparer un discours adapté à leur public.
- Utiliser des techniques de communication non verbale pour renforcer son message.
- Transmettre des idées de manière claire, concise et persuasive.
- Interagir avec le public et répondre aux questions de manière efficace.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7H
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Introduction à la prise de parole en public
  - Importance de la prise de parole pour les élus locaux
  - Objectifs de la formation

- Gestion du stress
  - Comprendre le stress lié à la prise de parole
  - Techniques de relaxation et de respiration
  - Exercices pratiques pour gérer le stress

- Découverte de ses qualités d'orateur
  - Analyse des forces et faiblesses personnelles
  - Exercices de mise en situation pour identifier ses atouts
  - Feedback constructif en groupe

- Structuration et préparation d'un discours
  - Les éléments clés d'un discours efficace
  - Techniques pour capter l'attention du public
  - Atelier : préparation d'un discours sur un sujet choisi

- Communication non verbale et interaction avec le public
  - Importance du langage corporel
  - Techniques pour établir un contact visuel et engager le public
  - Simulations d'interactions avec le public

- Conclusion et évaluation
  - Récapitulatif des points clés abordés
  - Évaluation des compétences acquises
  - Questions et réponses

E. FINANCES / FISCALITE / BUDGET / COMPTABILITE

Maîtriser les fondamentaux : finance, fiscalité, budget & comptabilité (FIN-01)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Finance, fiscalité, budget, comptabilité… Ces notions peuvent sembler complexes, mais elles deviennent claires et accessibles une fois bien expliquées. Notre formateur, expert dans ces domaines vous guide pas à pas pour prendre des décisions éclairées et contribuer activement à la gestion transparente de votre collectivité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux et les principes fondamentaux de la gestion financière locale.
- Identifier les principales sources de revenus et dépenses des collectivités territoriales.
- Maîtriser les notions clés de la fiscalité locale.
- Appréhender la construction et le suivi du budget communal ou intercommunal.
- Saisir les principes fondamentaux de la comptabilité publique locale.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Maitriser la langue française à l'oral
- Maîtriser la langue française à l'écrit

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

Introduction à la gestion financière locale

- **Objectifs :** Situer la gestion financière dans le cadre des responsabilités des élus.

- **Contenu :**
  - Rôle et responsabilités des élus en matière financière.
  - Cadre juridique et réglementaire (Code général des collectivités territoriales, lois de finances).
  - La notion de gestion saine et équilibrée.
  - Les enjeux de transparence et de responsabilité financière.

Les sources de revenus des collectivités

- **Objectifs :** Identifier et comprendre les principales ressources financières.
- **Contenu :**
  - Les impôts locaux : taxe d'habitation, taxe foncière, contribution économique territoriale (CET).
  - Les dotations de l'État : dotations globalisées, dotation de solidarité urbaine et rurale.
  - Les emprunts et autres recettes (subventions, produits des services).
  - La diversification des ressources pour assurer l'autonomie financière.

La fiscalité locale

- **Objectifs :** Comprendre le fonctionnement et l'impact de la fiscalité locale.
- **Contenu :**
  - Principes de la fiscalité locale.
  - Évolution de la fiscalité et ses enjeux.
  - La répartition et la modulation des taux.
  - Les mécanismes de la fiscalité locale : plafonnement, exonérations.
  - Le rôle du fisc et la relation avec la population/entreprises.

La construction et la gestion du budget

- **Objectifs :** Connaître la démarche budgétaire et suivre la gestion financière.
- **Contenu :**
  - Les étapes de l'élaboration du budget (prévision, adoption, exécution).
  - Les documents budgétaires : budget primitif, comptes administratifs.
  - La structure du budget : dépenses et recettes.
  - Les principes de l'équilibre budgétaire.
  - La gestion des dépenses : investissements, fonctionnement.
  - L'analyse des indicateurs financiers (capacité d'autofinancement, endettement).

La comptabilité publique locale

- **Objectifs :** Appréhender les bases de la comptabilité spécifique aux collectivités.
- **Contenu :**
  - Les principes fondamentaux de la comptabilité publique.
  - Le plan comptable local.
  - La distinction entre comptabilité de caisse et comptabilité d'engagement.
  - La clôture des comptes annuels.
  - La transparence et le contrôle des comptes.

Tout savoir sur la fiscalité locale environnementale (FIN-02)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Voici des clés pour adopter (ou ne pas adopter) en connaissance de cause des exonérations ou instituer de nouvelles taxes en matière environnementale

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Connaître toutes les exonérations possibles de taxes locales en faveur de l'environnement
- Connaître toutes les institutions ou modulations possibles de taxes locales en faveur de l'environnement
- Arbitrer sur les choix à réaliser en connaissance de cause

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus communaux et intercommunaux, notamment maires, présidents, élus en charge de l'environnement et des finances
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité en charge de l'environnement et des finances
- Cadres administratifs en charge de l'environnement et des finances

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose en différents modules plus ou moins longs sur 5 h 30 + 1 exercice de 1 h 30

- **Exonérations en matière de Taxe sur le foncier non bâti**
- **Exonérations en matière de Taxe sur le foncier bâti**
- **Institutions de taxes** : publicité, eau, déchets…
- **Institutions de taxes à l'intérêt environnemental incertain** : aménagement, vacance, résidences secondaires

- **Enjeux**
- **Exercice individuel :**
    - Bâtissez la stratégie fiscale et environnementale de votre commune. Pour chaque possibilité, indiquez si vous adopteriez l'exonération, l'institution ou la modulation de telle taxe et précisez la raison de votre choix. Comparez vos choix entre élus d'une même collectivité locale.

L'Investissement, enjeux financier et stratégique (FIN-03)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

La formation "Investissement" est conçue pour fournir aux élus et aux membres de collectivités des connaissances essentielles sur les mécanismes d'investissement, les enjeux financiers et les stratégies de gestion des ressources. À travers des études de cas et des échanges interactifs, les participants acquerront les compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière d'investissement au sein de leur collectivité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les principes fondamentaux de l'investissement et son rôle dans le développement durable des collectivités.
- Identifier les différents types d'investissements (publics, privés, sociaux) et leurs implications.
- Élaborer une stratégie d'investissement adaptée aux besoins et aux spécificités de leur collectivité.
- Évaluer les risques et les opportunités associés aux projets d'investissement.
- Promouvoir une culture de transparence et de responsabilité dans la gestion des investissements publics.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction au contexte actuel des investissements en collectivité.

Comprendre les Fondamentaux de l'Investissement
- Définition et importance de l'investissement pour les collectivités.
- Les différents types d'investissements :
  - Investissements publics
  - Investissements privés
  - Investissements sociaux
- Cas pratiques illustrant l'impact des investissements sur le développement local.

Élaboration d'une Stratégie d'Investissement
- Étapes de la conception d'une stratégie d'investissement.
- Identification des priorités et des besoins spécifiques de la collectivité.
- Outils et méthodologies d'analyse : SWOT, analyse de rentabilité, etc.
- Atelier pratique : élaboration d'une mini-stratégie d'investissement.

Évaluation des Risques et Opportunités
- Identification des risques associés aux projets d'investissement.
- Méthodes d'évaluation des risques financiers, sociaux et environnementaux.
- Discussion de cas concrets où des investissements ont échoué ou réussi.

Promouvoir la Transparence et la Responsabilité
- Importance de la transparence dans la gestion des investissements publics.
- Outils pour assurer une bonne gouvernance et responsabilisation.
- Exemples de bonnes pratiques en matière de communication et de reporting.

Conclusion et Échanges
- Synthèse des points clés abordés durant la formation.
- Questions/réponses et échanges d'expériences entre participants.
- Remise de supports de formation et ressources complémentaires.

Les élus et le budget communal (FIN-04)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Ce programme vise à fournir aux élus une compréhension solide des enjeux budgétaires et à les encourager à prendre des décisions éclairées pour la gestion de leurs collectivités. Notre formateur spécialise dans ce domaine vous guide pas à pas pour établir un budget communal.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre les principes fondamentaux du budget communal et son importance dans la gestion d'une collectivité.
- Acquérir des compétences pour analyser et interpréter un budget communal.
- Savoir communiquer sur le budget et mobiliser les citoyens autour des choix budgétaires.
- Être en mesure d'identifier les enjeux financiers et les priorités d'investissement pour sa commune.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1 jour soit 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

Introduction au budget communal

- **Définition et enjeux du budget communal**
  - Rôle du budget dans la gestion d'une collectivité locale.
  - Importance de la transparence et de la responsabilité dans la gestion financière.

- **Cadre légal et réglementaire**
  - Présentation des lois régissant le budget communal (loi NOTRE, etc.).
  - Les différents types de budgets : primitif, supplémentaire, et de résultat.

Élaboration et présentation du budget communal

- **Processus d'élaboration du budget**
  - Étapes de la préparation budgétaire : diagnostic financier, prévisions, consultations.
  - Rôle des différents acteurs (élus, services techniques, citoyens).
- **Composantes d'un budget communal**
  - Dépenses : fonctionnement et investissement.
  - Recettes : taxes, subventions, dotations.
- **Présentation des documents budgétaires**
  - Analyse des documents budgétaires (budget primitif, compte administratif, rapport de présentation).
  - Lecture et interprétation des chiffres.

Analyse et suivi du budget communal

- **Outils d'analyse budgétaire**
  - Indicateurs financiers clés : ratios, marges de manœuvre, investissements.
  - Méthodes de suivi de l'exécution budgétaire.
- **Gestion des imprévus et ajustements budgétaires**
  - Comment faire face aux aléas financiers
  - Processus de modification budgétaire : budgets supplémentaires et décisions modificatives.

Communication et mobilisation autour du budget

- **Importance de la communication sur le budget**
  - Stratégies pour expliquer le budget aux citoyens.
  - Outils et supports de communication : réunions publiques, bulletins municipaux, réseaux sociaux.
- **Mobiliser les citoyens sur les choix budgétaires**
  - Techniques de participation citoyenne : ateliers budgétaires, conseils citoyens.
  - Importance de l'implication des élus dans la concertation.

Études de cas et mise en pratique

- **Analyse de budgets communaux**
  - Étude de cas : analyse d'un budget communal (exemple concret).
  - Discussion en groupe sur les priorités budgétaires et les choix stratégiques.
- **Mise en situation**
  - Simulation d'une réunion budgétaire : élaboration d'un budget fictif en groupe.
  - Présentation des choix budgétaires et argumentation devant les autres participants.

Conclusion et échanges

- Synthèse des points clés abordés
- Questions-réponses et échanges d'expériences
- Évaluation de la formation et retours des participants

L'essentiel des finances locales (FIN-05)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Les finances locales constituent un enjeu central pour la gestion d'une commune ou d'une intercommunalité.
Pour les nouveaux élus, comprendre les mécanismes budgétaires est indispensable afin de prendre des décisions éclairées, suivre l'équilibre financier de la collectivité et anticiper l'impact de leurs évolutions des politiques publiques.
Cette formation permet aux élus d'acquérir les bases indispensables pour lire et comprendre les documents financiers d'une collectivité et suivre le calendrier budgétaire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre les principes fondamentaux des finances locales
- Connaître les grands principles de la comptabilité M57
- Lire et interpréter les principaux documents budgétaires
- Comprendre le cycle budgétaire annuel d'unecollectivité
- Identifier les principales évolutions financières récurrentes issues des lois de finances annuelles

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Maires
- Présidents d'intercommunalité
- Adjoints aux finances
- Vice-présidents aux finances
- Nouveaux élus municipaux ou intercommunaux

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Les grands principes des finances locales et de la comptabilité M57

- Organisation des finances des collectivités locales
- Les grands principes budgétaires :
  - annualité
  - équilibre budgétaire
  - sincérité budgétaire
  - Distinction entre section de fonctionnement et section d'investissement
- Fonctionnement de l'instruction budgétaire et comptable M57 :
  - Définition
  - Remplace et unifie les anciennes instructions budgétaires et comptables
  - Encadre la préparation et le vote du budget, l'exécution budgétaire, la comptabilité, le contrôle et l'information financière
  - Les nouveautés de la M57 par rapport à l'ancienne nomenclature M14

Module 2 – Comprendre le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

- Définition du DOB et du ROB
- Modalités d'adoption et calendrier
- Contenu du ROB
- Exemple de ROB commenté

Module 3 – Décrypter le Budget primitif (BP)

- Définition du BP
- Modalités d'adoption et calendrier
- Règles en matière de communication
- Contenu : section de fonctionnement et section d'investissement
- Quelques règles et points essentiels
- Quels indicateurs financiers pour repérer la situation financière de la commune ?
- Exercice : apprendre à lire le BP d'une commune ?

Exercice 1 : apprendre à lire le budget primitif d'une commune

- identifier les principales recettes
- identifier les principales dépenses
- analyser l'équilibre budgétaire

Module 4 – Comprendre le Compte administratif (CA) / Compte financier unique (CFU)

- Définition du **Compte administratif (CA)** / **Compte financier unique (CFU)**
- Modalités d'adoption et calendrier
- Règles en matière de communication
- Contenu : section de fonctionnement et section d'investissement

Exercice 2 : comparer le BP et le CA d'une commune

- interpréter les résultats financiers
- comprendre les écarts entre budget et réalisation
- identifier les marges de manœuvre financières

Module 5 – Le calendrier budgétaire et fiscal d'une collectivité

- Les principales étapes du cycle budgétaire :
  - préparation budgétaire
  - débat d'orientation budgétaire
  - vote du budget
  - exécution budgétaire
  - clôture des comptes
- Les principales échéances fiscales et financières de l'année
- Les évolutions régulières issues des lois de finances

Les finances locales font l'objet d'un suivi régulier notamment par la Cour des comptes.

Exercice 3 : analyser les principales évolutions concernant les finances des communes et intercommunalités issues de la loi de finances pour 2016

Rechercher des subventions et financements en territoires ruraux (FIN-06)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Les communes et intercommunalités rurales disposent de nombreuses possibilités de financement pour développer leurs projets.
Cependant, les dispositifs sont multiples et souvent complexes : financements européens, aides de l'État, subventions régionales ou départementales, mécénat ou financements participatifs.
Cette formation permet aux élus de mieux identifier les sources de financement mobilisables et de structurer une stratégie de recherche de financements adaptée aux projets de leur territoire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Identifier les principales sources de financement pour les collectivités rurales
- Comprendre les conditions d'accès aux subventions publiques et privées
- Repérer les dispositifs de financement européens, nationaux et territoriaux
- Mobiliser des partenariats et dispositifs d'accompagnement
- Structurer une stratégie efficace de recherche de financements

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Élus municipaux
- Élus intercommunaux
- Maires et présidents d'intercommunalité
- Adjoints et vice-présidents en charge des finances, du développement territorial ou des projets

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 7 Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Comprendre les stratégies de financement des projets territoriaux

Les principes du financement des projets publics locaux

- Les différentes catégories de financements
- Articuler plusieurs sources de financement
- Construire un plan de financement cohérent

Les collectivités peuvent bénéficier d'un accompagnement dans la structuration de leurs projets par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Module 2 – Les financements publics européens et nationaux

Financements européens

- Fonds structurels européens
- Fonds de développement régional
- Programmes de développement rural
- Initiatives européennes pour les territoires

Ces programmes sont gérés dans le cadre des politiques de cohésion de l'Commission européenne.

Financements de l'État

- Dotations et subventions nationales
- Programmes d'investissement publics
- Appels à projets thématiques

Module 3 – Les financements territoriaux

Les collectivités peuvent également mobiliser des aides provenant :

- des Régions
- des Départements
- des intercommunalités

Ces financements peuvent soutenir :

- l'aménagement du territoire
- les équipements publics
- les projets environnementaux ou économiques
- les projets culturels et touristiques

Module 4 – Les financements privés et alternatifs

Présentation de solutions complémentaires :

- mécénat d'entreprise
- aides de fondations
- partenariats publics-privés
- **crowdfunding (financement participatif)** pour projets locaux

Ces solutions peuvent compléter les financements publics.

Module 5 – Les acteurs pouvant accompagner les collectivités

Identification des partenaires pouvant aider les élus :

- services de l'État
- agences d'ingénierie territoriale
- structures d'accompagnement des projets publics
- organismes financiers publics

La Banque des Territoires joue notamment un rôle important dans l'accompagnement financier des projets locaux.

F. MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

La Gestion de crise (MGT-01)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Comment faire face à une situation de crise ? Comment communiquer efficacement ?
Référents du territoire, en relation avec tous les acteurs, les élus sont les premiers sollicités lorsque que des évènements graves surviennent. Ils doivent à la fois tout mettre en place pour faire face à la situation exceptionnelle et apporter tout le soutien nécessaire aux administrés.

On attend de l'élu qu'il ait la capacité de gérer la crise, informer, rassurer et mettre en place les actions nécessaires pour qu'une situation identique ne se renouvelle pas.

Cette formation vous permettra d'appréhender les bases de la gestion de crise en tant qu'élu et d'adapter votre communication.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Compétences visées Comprendre le fonctionnement de la cellule de crise et trouver sa place en tant qu'élu Savoir communiquer : quand, quoi, à qui ?
- Se préparer en amont de la crise
- Comprendre le fonctionnement de la Cellule de crise et le lien avec les autorités concernées (services de l'État, autorités locales, partenaires de sécurité)
- Appréhender la Communication de crise

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Définir la notion de gestion de crise en tant qu'élu local
    - Situations
    - Évènements « prévisibles » et « imprévisibles »

- Appréhender la place de l'élu lors d'un évènement exceptionnel
    - Le cadre
    - Le rôle
    - Les émotions

- Comprendre les enjeux de la communication de crise : authenticité et stratégie.

Gérer et Animer ses Equipes (MGT-02)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Le codéveloppement professionnel est un processus de pratique d'intelligence collective qui permet le développement de sa pratique professionnelle par la résolution de situations concrètes, tout en apprenant ensemble à partir des expériences de chacun. Transposée au sein d'une équipe municipale, cette pratique est un atout considérable au service de la cohésion.

Cette formation interactive intègre des jeux de rôle, elle permet aux participants de se plonger dans des situations réelles, favorisant ainsi une compréhension approfondie des enjeux auxquels ils seront confrontés.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Créer un espace d'écoute au sein de l'équipe
- Travailler la cohésion d'équipe et le sentiment d'appartenance
- Compétences visées Améliorer sa capacité à animer une équipe Savoir utiliser la conduite de réunion comme levier de cohésion d'équipe Travailler l'écoute

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30

Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Les différentes étapes du processus de co-développement :
  - Exposé
  - Clarification
  - Contrat
  - Consultation
  - Synthèse
  - Apprentissages

- Le choix du sujet
  - Contexte
  - Personnes impliquées
  - Difficultés
  - Emotions
  - Etc...

- Le questionnement

- Le plan d'action

- Bilan

La Gestion des conflits (MGT-03)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Dans un contexte où les élus locaux sont souvent confrontés à des situations de tension et de désaccord, la gestion des conflits devient une compétence essentielle. Les conflits peuvent surgir à tout moment, que ce soit lors de conseils municipaux, de réunions avec les citoyens ou de collaborations avec d'autres institutions. Cette formation de 3h30, intitulée "Gestion des conflits en tant qu'élu local", vise à fournir aux participants des outils pratiques et des stratégies efficaces pour naviguer dans ces situations délicates. En développant des compétences en communication, en gestion du stress et en oratoire, les élus seront mieux préparés à gérer les conflits de manière constructive et à renforcer la confiance au sein de leur communauté.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Gérer leur stress : Identifier les sources de stress et adopter des techniques pour le maîtriser lors de situations conflictuelles. - Améliorer leurs compétences oratoires : Développer des qualités d'orateur pour s'exprimer avec clarté et assurance. - Communiquer efficacement : Clarifier leurs propos pour éviter les malentendus et favoriser un dialogue constructif. - Travailler en partenariat : Comprendre les rôles de chacun dans la gestion des conflits et collaborer efficacement avec l'administration. - Réagir de manière appropriée : Apprendre à gérer les imprévus et les critiques de manière constructive et professionnelle.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Introduction à la gestion des conflits
    - Définition et typologie des conflits
    - Importance de la gestion des conflits pour les élus locaux
- Gérer son stress
    - Identification des sources de stress en situation de conflit
    - Techniques de gestion du stress (respiration, pleine conscience, etc.)
    - Exercices pratiques
- Développer ses compétences oratoires
    - Les clés d'une communication efficace
    - Techniques pour captiver son auditoire
    - Mise en pratique : simulations de discours et retours constructifs
- Communication efficace et clarification des propos
    - Stratégies pour éviter les malentendus
    - L'art de poser des questions ouvertes et d'écouter activement
    - Exercices en binômes pour pratiquer la clarification des propos
- Travailler en partenariat avec l'administration
    - Comprendre les rôles et responsabilités de chacun
    - Techniques de collaboration et de négociation
    - Études de cas et discussions en groupe
- Réagir face à des situations imprévues ou à des critiques
    - Stratégies pour gérer les critiques constructives et destructrices
    - Techniques de désescalade des conflits
    - Mise en situation : jeux de rôle sur des scénarios réels
- Conclusion et évaluation de la formation
    - Synthèse des compétences acquises
    - Évaluation des participants et retours d'expérience
    - Remise de supports de formation et ressources complémentaires

Cette formation interactive et pratique permettra aux élus locaux de renforcer leurs compétences en gestion des conflits, favorisant ainsi un climat de confiance et de collaboration au sein de leur communauté.

Gérer et Animer ses réunions (MGT-04)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

En tant que membre de l'équipe municipale, l'élu local participe à la décision. Il doit donc savoir l'expliquer, l'argumenter et embarquer ses interlocuteurs dans ses projets. Cette formation aborde toutes les étapes de la conduite de réunion sur le fond, comme sur la forme. Elle est agrémentée de mises en situation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Préparer efficacement sa réunion
- Conduire sa réunion avec les supports adaptés
- Élaborer ses éléments de langage et travailler sa posture
- Faire participer ses interlocuteurs
- S'adapter à son public
- Compétences visées Améliorer son leadership en réunion Travailler son argumentation : fond et forme Aborder ses réunions en sachant gérer son stress

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- La phase de préparation :
    - Regrouper les éléments d'information pertinents
    - Construire son plan
    - Connaitre son public
    - Préparer ses éléments de langage

- Mener sa réunion :
    - Débuter / S'adapter à son public
    - Présenter
    - Savoir mener un Tour de table
    - Gérer les imprévus
    - Conclure / acter le qui fait quoi !

- Post réunion :
    - Présenter un Compte Rendu synthétique et clair

Gérer son temps et ses priorités (MGT-05)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

La gestion du temps permet aux individus d'employer le plus efficacement possible le temps à leur disposition pour effectuer leurs tâches. À y regarder de plus près, cette notion ne touche néanmoins pas le fond du problème car ce n'est pas le temps que nous pouvons gérer, mais notre méthode de travail. C'est la raison pour laquelle la notion d'« autogestion » est de plus en plus utilisées ces dernières années pour tout ce qui concerne l'organisation personnelle et la gestion du temps.
Il existe désormais de nombreuses méthodes différentes de gestion du temps grâce auxquelles les hommes peuvent hiérarchiser, planifier, exécuter et contrôler leurs tâches professionnelles. Notre formatrice, grâce à des exercices pratiques permet de donner aux participants divers outils qui vont leur permettre de gérer leur temps.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Se réapproprier son temps
- Se fixer des priorités
- Intégrer les bonnes pratiques
- Mieux se connaître pour gagner du temps
- Gérer son temps au quotidien
- Gagner en productivité avec le digital

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Se réapproprier son temps
  - Définir son profil
  - Identifier ses besoins en temps

- Se fixer des priorités
  - Différencier l'urgent de l'important
  - Se fixer des objectifs réalistes

- Intégrer les bonnes pratiques
  - Utiliser les principes d'organisation du temps
  - Affronter les pertes de temps
- Mieux se connaître pour gagner du temps
  - La méthode des 4 couleurs

- Gérer son temps au quotidien
  - Remodeler son emploi du temps
  - Organiser son temps

- Gagner en productivité avec le digital
  - Automatiser son quotidien
  - Utiliser les bons outils digitaux

Gérer son stress (MGT-06)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Les conséquences du stress au travail sont connues pour avoir un impact direct sur la performance et sur le bien-être du collaborateur. Selon l'enquête « People at Work 2024 » menée par ADP Research, plus de 6 actifs français sur 10 (61 %) se sentent stressés au moins une fois par semaine et 19 % déclarent subir un stress quotidien élevé.
Alors que le stress est une réaction normale d'adaptation de notre organisme à une situation pesante, il est possible de le réguler.
Cela passe par une meilleure connaissance de soi, et l'utilisation d'outils spécifiques. La formatrice, grâce à des exercices pratiques permet aux participants de mieux se connaître et de mieux appréhender les situations stressantes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Appréhender les mécanismes du stress au travail
- Repérer ses émotions et savoir s'en servir pour répondre à ses besoins
- Utiliser des outils de lâcher prise

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Elus
- Collaborateurs d'élus, agents de la collectivité
- Cadres administratifs

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : 1/2 jour soit 3H30
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose de la manière suivante :

- Définir le stress au travail
    - Repérer les signes / déclencheurs
    - Appréhender les freins au lâcher prise

- Repérer ses besoins propres et recenser les moyens d'y répondre
    - Faire le lien stress / émotions
    - Appréhender ses pensées automatiques
    - Savoir communiquer sur son stress

- Mettre en œuvre des techniques de lâcher prise
    - Identifier ce qui dépend de moi / ce qui ne dépend pas de moi
    - Passer en mode « positif »
    - Se ressourcer par la respiration

G. NUMERIQUE – INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET NOUVEAUX OUTILS

Utiliser ChatGPT et les outils d'intelligence artificielle dans le quotidien d'un élu (IA-01)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Cette formation propose une approche concrète et accessible des outils d'intelligence artificielle générative tels que ChatGPT appliqués au quotidien des élus locaux. Elle permet aux participants de découvrir comment ces outils peuvent faciliter l'analyse de dossiers, la préparation de réunions ou encore la rédaction de communications destinées aux citoyens. Grâce à des démonstrations et des ateliers pratiques, les élus expérimentent directement les usages possibles de l'IA dans leurs missions. La formation aborde également les bonnes pratiques, les limites et les enjeux de confidentialité afin de garantir un usage responsable de ces technologies dans l'action publique.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- comprendre les principes de fonctionnement des outils d'intelligence artificielle générative
- identifier les usages utiles dans l'exercice d'un mandat local
- utiliser l'IA pour préparer des documents, analyser des dossiers et communiquer avec les citoyens
- connaître les limites juridiques et éthiques de ces outils.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Maires, adjoints
- Nouveaux élus municipaux ou intercommunaux

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **7** Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre l'intelligence artificielle générative

- Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ?
- Fonctionnement des IA génératives (ChatGPT, Copilot, etc.)

- Les grandes évolutions de l'IA dans l'action publique
- Opportunités et limites pour les collectivités

Les usages de l'IA dans le travail quotidien d'un élu

Préparation des réunions et conseils municipaux

- synthèse de dossiers complexes
- préparation de notes de décision
- structuration d'arguments

Analyse de documents publics

- lecture rapide de rapports
- synthèse de documents techniques
- préparation de questions pour un conseil municipal

Veille territoriale

- suivi de l'actualité législative
- veille sur les politiques publiques locales

Communication publique et intelligence artificielle

- rédaction de discours d'élus
- préparation de publications pour les réseaux sociaux
- rédaction de courriers aux administrés
- structuration de bulletins municipaux

Atelier pratique

- rédaction d'un post d'information municipale
- préparation d'un discours d'inauguration
- création d'une réponse à un citoyen

Les risques et le cadre juridique

- protection des données publiques
- confidentialité des informations
- fiabilité des réponses générées par l'IA
- responsabilité de l'élu dans l'utilisation des outils numériques

Atelier pratique : utiliser l'IA dans sa collectivité

Travail en groupe sur des situations concrètes :

- préparer une réunion publique
- rédiger un communiqué municipal
- analyser un dossier d'aménagement

Échanges et retours d'expérience.

Intelligence artificielle et transformation numérique des collectivités (IA-02)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Cette formation permet aux élus de comprendre les enjeux stratégiques de l'intelligence artificielle pour les collectivités territoriales et d'identifier les opportunités d'innovation dans l'action publique locale. Elle apporte une vision claire des usages de l'IA dans les politiques publiques, la gestion des services et l'analyse des données territoriales. Les participants découvrent également les conditions de mise en œuvre d'un projet numérique au sein d'une collectivité, ainsi que les enjeux juridiques et éthiques liés à l'utilisation des technologies. Grâce à des études de cas et des ateliers stratégiques, les élus sont accompagnés pour réfléchir aux applications concrètes de l'IA dans leur territoire et construire une première feuille de route numérique.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre les impacts stratégiques de l'IA pour les territoires.
- Savoir identifier des projets d'IA utiles pour une collectivité.
- Accompagner la transformation numérique des services publics.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Maires, adjoints
- Nouveaux élus municipaux ou intercommunaux

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **14** Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1

Comprendre l'IA et ses enjeux pour les collectivités

- principes de l'IA
- évolution des technologies
- place de l'IA dans les politiques publiques

Les usages concrets de l'IA dans les collectivités

- gestion urbaine intelligente
- mobilité et transports
- gestion énergétique
- relation usagers

IA et pilotage des politiques publiques

- analyse des données territoriales
- aide à la décision publique
- prospective territoriale

Jour 2

Gouvernance et cadre juridique de l'IA

- protection des données
- responsabilité publique
- transparence des décisions algorithmiques
- cadre européen de l'IA

Conduire un projet IA dans une collectivité

- identifier les besoins
- mobiliser les services
- choisir les partenaires technologiques
- évaluer les résultats

Atelier stratégique

- identifier les opportunités d'IA dans sa collectivité
- construire une feuille de route numérique
- échanges d'expériences entre élus

Intelligence artificielle au service des élus locaux (IA-03)

POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Cette formation permet aux élus locaux de **comprendre les enjeux de l'intelligence artificielle et d'en découvrir les usages concrets dans l'exercice de leur mandat**. Dans un contexte où les collectivités sont de plus en plus confrontées aux enjeux du numérique, cette formation offre une première approche claire, accessible et directement applicable.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle et ses usages dans l'action publique.
- Identifier les opportunités et les risques de l'IA pour les collectivités.
- Découvrir des outils simples pour améliorer l'efficacité dans l'exercice du mandat.

PUBLIC – PREREQUIS

La formation s'adresse à :

- Maires, adjoints
- Nouveaux élus municipaux ou intercommunaux

Les prérequis suivants sont demandés :

- Aucun

DUREE

Nombre de jours de formation : **7** Heures
Nous nous adaptons à vos contraintes et votre planning.

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre l'intelligence artificielle

- Définition et fonctionnement de l'IA
- Différences entre IA, algorithmes et automatisation
- Panorama des usages actuels dans les collectivités territoriales
- Les grandes tendances technologiques

Les usages de l'IA dans l'action publique locale

- IA et gestion des services publics
- IA et analyse des données territoriales
- IA et pilotage des politiques publiques
- Exemples de collectivités ayant expérimenté l'IA

Communication publique et intelligence artificielle

- Utiliser l'IA pour préparer des discours ou des contenus institutionnels
- Rédiger des supports de communication pour les citoyens
- IA et réseaux sociaux des collectivités
- Bonnes pratiques et limites

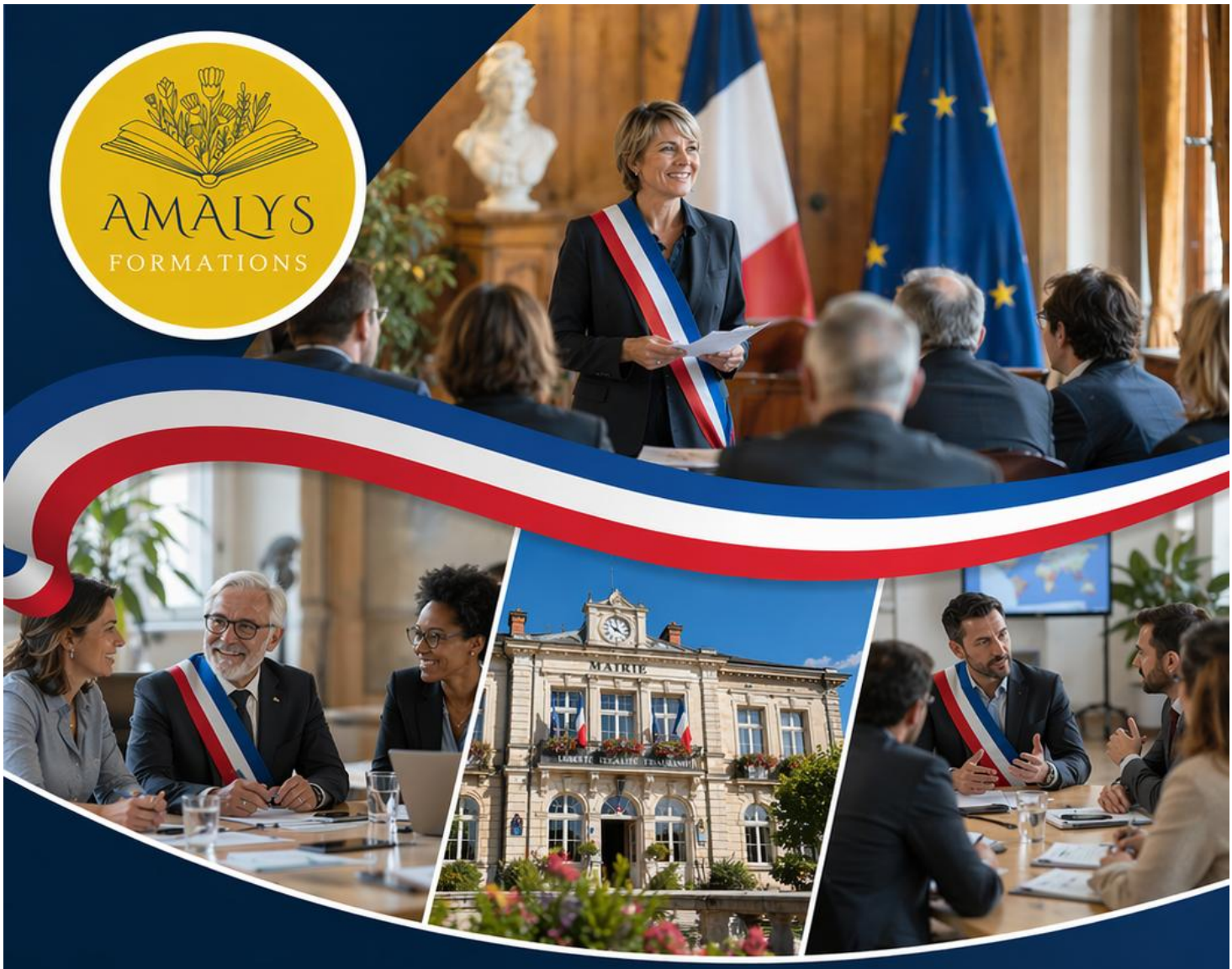
Enjeux juridiques et éthiques

- protection des données publiques
- transparence des algorithmes
- responsabilité des collectivités

Atelier pratique

- découverte d'outils d'IA accessibles
- exemples d'utilisation dans la gestion quotidienne d'un élu
- questions / réponses

AMALYS
FORMATIONS



Se former pour mieux décider,
ensemble, pour l'avenir de nos territoires.

EXPERTISE
Une connaissance fine des enjeux locaux et des responsabilités des élus.

PRATIQUE
Des formations concrètes, interactives et directement applicables dans votre collectivité.

PROXIMITÉ
Un accompagnement personnalisé, au plus près des réalités de votre territoire.

Amalys Formations
4 bd du nord
44350 Guérande
02 51 16 22 23 - 07 81 81 66 44
www.amalysformations.fr
contact@amalysformations.fr

Suivez-nous sur in
et retrouvez toutes nos actualités et prochaines formations.
#formationseluslocaux